

L'USFP réitère sa mobilisation sur le terrain et au niveau juridique aux côtés des victimes des crimes perpétrés par le bourreau de Tindouf, Ibrahim Ghali Ben Battouch

Lire le communiqué du Bureau politique en page 2

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : Mohamed Benarbia

Prix: 4 DH

N°: 9328

Vendredi 28 Mai 2021

Proposer un projet de loi et voter contre !

Plus stupéfiant que le cannabis



Page 3

José Luis Rodriguez Zapatero, ancien président du gouvernement espagnol



Le plan d'autonomie demeure la base de tout règlement du différend régional autour du Sahara

Page 5

Les activités non agricoles affichent des résultats encourageants



Page 10

La nouvelle liste de Halilhodzic



Page 23

Réunion par vidéoconférence du Bureau politique

L'USFP réitère sa mobilisation sur le terrain et au niveau juridique aux côtés des victimes des crimes perpétrés par le bourreau de Tindouf, Ibrahim Ghali Ben Battouch

Actualité

Le Bureau politique de l'USFP a tenu, mercredi, une réunion par vidéoconférence dictée par les derniers développements politiques et organisationnels sur les scènes nationale et régionale.

Au début de cette réunion, le Premier secrétaire, Driss Lachgar, a présenté un exposé dans lequel il a mis au fait les membres de la direction du parti du contexte où se trouve notre pays et des développements intervenus aux niveaux de l'Exécutif et des institutions depuis la dernière réunion.

Après un examen approfondi de l'intervention du Premier secrétaire, tout en se référant à la responsabilité historique assumée par le parti des forces populaires et en se basant sur ce que nécessite cette étape comme intelligence collective, esprit nationaliste éveillé et conscience productive et pratique, le Bureau politique :

- Loue hautement les positions prises par notre pays pour la défense de sa souveraineté, son intégrité territoriale et ses intérêts stratégiques, et ce face aux positions irresponsables du gouvernement espagnol depuis l'accueil du chef des séparatistes sur le sol de notre voisin du nord et la tentative de désinformation manifeste sur la réalité de cet accueil.

- Dénonce, d'une part, la fuite en avant d'une partie de l'élite dirigeante en Espagne, à travers l'implication de l'Union européenne dans une crise causée par un comportement immoral du gouvernement espagnol, et d'autre part, les déclarations hautaines de certains responsables espagnols à l'égard de notre pays, ainsi que les prises de position marquées par la désinformation et la diffamation de certains médias prisonniers de leur racisme et de leur sentiment de supériorité ainsi que de leur orgueil.

- Salue les fortes initiatives du Premier secrétaire quant à l'application de la diplomatie militante responsable et l'investissement dans le patrimoine commun entre les composantes de la famille sociale-démocrate en vue de servir les questions de notre pays, de défendre ses intérêts et les fondements de son autonomie.

- Annonce la prédisposition permanente, qui distingue depuis toujours l'esprit itihadi à travers toutes les générations des militantes et militants, pour poursuivre les luttes allant de pair avec ses positions nationales sincères. L'USFP rappelle également sa prédisposition à communiquer avec les composantes de l'opinion publique espagnole justes et les personnalités rationnelles et sages qui ont appelé à la préservation du partenariat modèle entre le Maroc et son voisin du nord, dans l'intérêt des deux pays et pour la consolidation de leur engagement bilatéral en vue de garantir la paix, la sécu-



rité et la stabilité à l'ouest de la Méditerranée.

- Réitère son engagement en faveur des valeurs de bon voisinage auxquelles s'attache notre pays et considère que cette crise constitue une opportunité pour reconsidérer la position de l'Espagne et profiter du contexte géostratégique actuel créé suite à la reconnaissance américaine de la souveraineté du Maroc sur son Sahara, au lieu d'aller à contre sens de l'histoire et de s'aligner sur un régime militariste sclérosé, défaillant, illégitime et isolé même au sein de son propre pays et au niveau régional. Ce régime se nourrit de la haine viscérale contre notre pays et de son mouvement séparatiste qui ne cesse de recevoir des coups successifs le mettant au bord du gouffre s'appliquant vainement à créer et alimenter les tensions entre le Maroc et son environnement euro-méditerranéen et africain

- Exprime sa solidarité de principe et pratique avec les victimes des violations graves et des crimes de viol et de meurtre commis par le bourreau de Tindouf, le dénommé Ibrahim Ghali Ben Battouch, et confirme sa mobilisation au niveau juridique et sur le terrain en assurant aux victimes toutes les formes de soutien juridique, psychologique et institutionnel, et ce à travers toutes les tribunes au service de la vérité, la justice et l'équité.

- S'agissant des développements politiques nationaux, il considère que notre pays a vécu cette semaine un moment historique crucial traduit par la présentation du rapport concernant le nouveau modèle de développement à S.M le Roi, qui avait appelé à un effort national collectif, participatif et multipartite pour mettre en place une feuille de route pour les 15 ans à venir.

- De ce fait, le Bureau politique de l'USFP qui s'est mobilisé à travers toutes ses composantes nationales, régionales, provinciales et locales, en tant

que mouvement social et organisation politique et en tant que prolongement historique et organique du nationalisme progressiste, porteur constant du projet démocratique national, avec tout ce que cela exige comme efforts, sacrifices et résistance, ce même USFP qui assume depuis toujours une mission historique dans la défense des valeurs de réforme, du renouveau et de modernité, a fait part de l'adhésion de tous les Usfpistes dès l'annonce par S.M le Roi de ce projet collectif fort important. L'USFP a, par ailleurs, œuvré dans le sens de la consolidation du succès des initiatives Royales, et de l'évolution à laquelle aspire notre pays. L'USFP veille également à la réalisation de toutes les conditions que nécessite le succès de la réflexion collective y afférente, tout en réitérant son engagement au service des objectifs et aspirations majeurs du nouveau modèle de développement.

- Considère que les conclusions les plus importantes du rapport ont confirmé la profondeur des thèses sociaux-démocrates, en soulignant la nécessité pour notre pays de s'aligner pleinement sur le système des États puissants, justes, stratégiques, garants des équilibres fondamentaux, œuvrant pour une société solidaire, forte par ses institutions et ses politiques publiques équitables et capable d'une gestion pluraliste et institutionnelle dans toutes les étapes de son développement, dont l'étape de la mise en place du nouveau modèle de développement et de ses consensus majeurs.

- Annonce son plein engagement à l'esprit de l'action mobilisatrice annoncé par S.M le Roi, dans le respect total des obligations démocratiques de notre pays et renouvelle son attachement à la Constitution, tout en considérant la condition démocratique comme pierre angulaire du renforcement de la confiance dans les institutions et la libération des énergies nationales, à travers

l'implication de l'ensemble des citoyennes et des citoyens.

- Annonce en toute clarté que les conditions de la réussite de ce grand chantier national et de ses contrats fondamentaux résident dans une forte mobilisation de l'intelligence collective, en élevant le niveau de l'action politique par la confrontation des idées et des programmes et en garantissant les conditions d'un pluralisme politique productif et efficace, en rejetant toutes les méthodes de confusion, de désinformation et d'appauvrissement de la vie nationale par des utilisations malsaines de l'argent et de la religion, de l'exclusion de la raison collective des Marocains et de la déviation des processus politiques avec des prétextes apolitiques et technocrates qui affectent l'adhésion nationale globale en cette nouvelle étape inaugurée par le nouveau modèle de développement.

- Le patriotisme sincère amène la direction de l'USFP à constater qu'un projet avec de tels enjeux exige l'adhésion de ceux et celles ayant une forte personnalité et ayant foi inébranlable pour servir la nation et pour élever la voix de la nation dans son environnement arabe, islamique, africain et international. Ce qui suppose une vie politique saine basée sur la production d'idées et des schémas à même de garantir une mise en œuvre saine de ce programme et le renforcement de notre tissu institutionnel et démocratique.

- L'USFP prend en compte le fait que les grands consensus ont dû aboutir sur des lacunes dans ce projet fort et important, ce qui suppose que son opérationnalisation servira d'occasion pour sa consolidation et à une meilleure clarification de l'orientation moderniste de notre pays, en particulier en ce qui concerne les questions en rapport avec une composante principale dans notre vie nationale, à savoir celle concernant les femmes et les jeunes.

Proposer un projet de loi et voter contre !

Plus stupéfiant que le cannabis



Le projet de loi n°13.21 relatif à l'usage légal du cannabis a été enfin adopté. 119 parlementaires ont voté pour et 48 députés du PJD ont voté contre. Pour ces derniers, leur refus trouve son explication dans l'absence d'une approche participative et la non inclusion de certaines institutions constitutionnelles dans la préparation dudit texte de loi. Plus, ils estiment que le timing de la présentation de ce projet de loi n'est pas adéquat vu que le pays vit une année électorale.

Pour plusieurs partis politiques d'opposition comme de la majorité, ce refus est inconcevable vu que ce projet a été présenté par le chef du gouvernement et non moins secrétaire général du PJD. Certains n'ont pas hésité à qualifier la position de ce parti d'entrave à l'action de l'exécutif qui rend difficile toute coordi-

nation et harmonie au sein de la majorité.

Certaines voix évoquent aujourd'hui «une problématique constitutionnelle» et comptent même déposer une motion de censure considérée comme un droit constitutionnel. A rappeler que la motion que le PAM, le PI et le PPS projettent de présenter est en phase avancée de discussion en vue d'une coordination avec les autres composantes de l'opposition.

En effet, toute motion de censure n'est recevable que si elle est signée par le cinquième au moins des membres composant la Chambre des représentants comme le stipule l'article 105 de la Constitution.

Ce qui est possible. Le hic est que pareille motion n'est approuvée par cette Chambre que par un vote à la majorité absolue des membres qui la composent. Lequel vote ne

peut intervenir que trois jours après son dépôt.

A noter que si les trois partis de l'opposition arrivent à déposer leur motion, elle sera la quatrième de l'histoire du Maroc après celles de l'Union nationale des forces populaires en 1964, de l'USFP et de l'ISTIqlal en 1990 et du PAM en 2018.

Une action que certains partis politiques hésitent aujourd'hui à entreprendre de peur de déclencher une crise politique et constitutionnelle alors que les échéances électorales sont attendues à la fin de l'année.

Tout vide politique risquerait de compliquer davantage le processus politique et électoral dans le pays. Pis, une motion de censure contre le gouvernement Otmani pourrait avoir un effet pervers. Elle peut, en effet, se transformer en "cadeau" pour le PJD qui ne manquera pas de

se présenter comme une victime. Une image qu'il exploitera sans contester lors des prochains scrutins pour maximiser ses chances.

De son côté, Adardak Charif, président de la Confédération des associations des Senhaja du Rif pour le développement, qui a pris contact, lors de la préparation du projet de loi sur le cannabis, avec l'ensemble des groupes parlementaires, nous a indiqué que le refus du PJD de voter positivement en faveur du projet de loi n°13.21 n'a rien de surprenant. «Il était de notoriété publique que les députés de ce parti allaient camper sur leur position», nous a-t-il précisé. Et de rappeler : « Nous avons expliqué la situation dans notre région à l'ensemble des partis politiques représentés au sein du Parlement dont le PJD et ils ont tous été compréhensifs et favorables à nos revendica-

tions relatives au développement de la région. Plusieurs de nos propositions ont été bien accueillies. Certains partis politiques (PAM, USFP, FGD, PPS) ont promis d'intégrer ces revendications dans les amendements qui devaient être apportés au texte initial. Dommage que ces modifications n'aient pas abouti puisque c'est la copie proposée par l'Intérieur qui a pris le dessus.

Concernant les parlementaires du PJD, notre interlocuteur a noté que ces derniers exigent le développement de la région avant la légalisation de l'usage thérapeutique du cannabis. Ils partagent également la même position que nous, à savoir la défense d'un usage traditionnel du kif et la lutte contre le cannabis et l'argent qui provient de sa commercialisation», nous a-t-il indiqué.

Et d'ajouter : « Pourtant, ces parlementaires ont été incapables de proposer une alternative. Le ministère de l'Intérieur a proposé un texte de loi qui a au moins le mérite d'exister ».

Adardak Charif estime, en outre, que la promulgation d'une loi sur le cannabis ne doit pas être la seule mesure à prendre et qu'il est nécessaire de l'accompagner par des mesures politiques, sociales et économiques. «Les problèmes liés à la culture du kif durent depuis plus de 60 ans. Du coup, on ne peut pas balayer d'un revers de la main ce passé et il faut une réconciliation avec lui», nous a-t-il confié.

Notre source nous avait déjà déclaré, dans une édition précédente, que «des cultivateurs du cannabis ont été les premiers victimes des barons de la drogue qui ont bien profité de la situation au détriment de ces derniers dont le revenu annuel ne dépasse pas les trente mille dirhams. Une aberration dans une région où le niveau de vie est très élevé et où ces producteurs sont, de surcroît, contraints d'offrir des pots-de-vin ».

Hassan Bentaleb

Saisie de plus de deux tonnes de chira à Tit Mellil

Les éléments de la brigade anti-gang relevant du service préfectoral de la police judiciaire de Casablanca ont procédé, tôt mercredi à la saisie d'une quantité de deux tonnes et 340 kg de chira à bord d'un camion de transport de marchandises.

Un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) indique que le conducteur du camion et son fils, âgé de 17 ans, ont été interpellés lors de cette opération, pour leurs liens présumés avec un réseau criminel de trafic international de drogue.

L'opération a été menée à la gare de péage de l'autoroute "Tit Mellil" dans les banlieues de Casablanca, en coordination avec les services de la Gendarmerie Royale, ajoute la même source, précisant que 4357 pièces de

bois enveloppées de plaques de chira ont été saisies à bord de ce camion qui provenait d'une ville du Nord du Royaume.

Le mis en cause a été placé en garde à vue alors que le mineur a été mis sous surveillance policière pour les besoins de l'enquête menée sous la supervision du parquet compétent afin de déterminer les ramifications éventuelles de ce réseau criminel aux niveaux national et international, selon la DGSN.

Cette saisie constitue une opération d'envergure menée par les éléments de la brigade anti-gang relevant du service préfectoral de la police judiciaire de Casablanca, a affirmé le commissaire divisionnaire, chef du service préfectoral de la police judiciaire, Aziz Kamal

El Idrissi, qui a indiqué, mercredi, dans une déclaration à la MAP et à la chaîne d'information M24, que la saisie de cette quantité de drogue a eu lieu sur la base d'informations précises fournies par la Direction générale de la surveillance du territoire (DGST), faisant état d'un réseau criminel de trafic international de drogue.

Lors de cette opération, a ajouté le responsable, les éléments du service préfectoral de la police judiciaire ont arrêté deux personnes au niveau de Tit Mellil à bord d'un camion de transport de marchandises où était dissimulée la drogue.

Les investigations sont en cours, sous la supervision du parquet compétent, pour l'identification des individus actifs de ce réseau, a-t-il conclu.

Offre d'emploi

Journal paraissant
en français à Casablanca

recrute

CORRECTRICE ou CORRECTEUR

Conditions :

- Etre titulaire d'un diplôme universitaire en littérature française ou équivalent

- Etre âgé(e) entre 20 et 35 ans

Envoyer C.V et lettre de motivation à l'adresse e-mail suivante :

Recrutementcorrecteur@gmail.com

Les journalistes femmes confrontées à la discrimination et au plafond de verre

Selon l'UPF-Maroc, 71 % des enquêtées estiment que l'égalité entre les genres n'est pas acquise et 82 % que la communication et la sensibilisation au sein de leurs entreprises demeurent insuffisantes



Les résultats d'une étude inédite initiée par l'Union de la presse francophone Maroc (UPF-Maroc) avec le soutien de l'ambassade de France à Rabat, portant sur les femmes journalistes marocaines, leurs conditions de travail et leurs parcours ont été présentés mercredi matin à Casablanca.

Cette étude qualitative et quantitative a été menée auprès de 291 femmes journalistes pour les écouter, analyser leurs propos et enrichir les débats sur des questions relatives à l'exercice du métier et aux conditions de travail au prisme du genre. La partie quantitative de l'étude a été réalisée sur la base de questionnaires administrés par téléphone et le taux de réponse effective est de 75%.

Quant à la partie qualitative, des focus groupes ont été organisés entre le 26 février et le 4 mars dernier à Casablanca ont fait l'objet d'enregistrements audio.

Cette étude a dévoilé que «des journalistes femmes sont confrontées au quotidien à des situations discriminatoires qui,

à force de faire partie du quotidien, deviennent tellement banales que l'on n'y prête plus attention». Et de préciser que «les agissements sexistes et le harcèlement sexuel existent dans presque tous les médias, que ce soit au sein même de la rédaction ou à l'extérieur, pendant les reportages et interviews. Les journalistes préfèrent ne pas trop s'attarder sur ces faits qu'elles disent savoir gérer, voire dépasser».

Dans leurs parcours, les femmes journalistes au Maroc s'achoppent au plafond de verre. En effet, l'étude a souligné qu'«à compétences égales, les hommes sont privilégiés. Les femmes sont jugées moins disponibles en raison de la maternité et l'éducation des enfants. Chacune à son niveau se heurte au fameux «plafond de verre». Elles se trouvent ainsi bloquées dans leur carrière». Et de préciser que «le vrai pouvoir est aux mains des hommes».

Pis encore, quand certaines femmes occupent «des postes de manager» ou de responsabilité au sein d'une rédaction ou quand elles affichent la volonté de progresser dans la hiérarchie,

elles sont confrontées «à un manque de légitimité et de prise en considération de leurs paroles».

En plus, l'étude a mis en avant d'autres contraintes qui pèsent sur les femmes journalistes. Il est question ici de contraintes «familiales et du regard négatif que porte la société sur ces femmes qui travaillent souvent tard et pendant les jours fériés, confiant leurs enfants aux conjoints ou à leur famille proche. Un regard social qui pèse lourdement et qui aboutit parfois à une forme de culpabilisation. Et face à cette pression, certaines préfèrent s'autolimiter et renoncer à progresser, d'autres rencontrent compréhension et soutien de la part du conjoint et des proches».

Quant aux jeunes journalistes, encore célibataires, elles estiment que «le fait d'être mariée avec un enfant peut interférer dans l'exercice de leur métier». Outre le fait que certaines d'entre elles ont déclaré qu'elles «envisageraient de quitter les médias pour un travail plus classique et sécurisant».

Par ailleurs, cette enquête de

terrain a mis l'accent sur une situation paradoxale : les personnes sondées confirment que la situation des journalistes femmes dans les médias au Maroc s'est améliorée, mais ont un discours parallèle teinté de notes plutôt alarmistes : 71% des participantes estiment que l'égalité entre les genres n'est pas acquise ; 43% jugent qu'il est plus aisé pour un homme de réussir dans ce métier ; 44% pensent que l'on attend des femmes journalistes plus d'efforts ; 45% disent culpabiliser face aux obligations familiales ; 82% estiment que la communication et la sensibilisation au sein de leur structure demeurent insuffisantes.

Cette étude a également dévoilé que le statut de femme mariée ne semble pas constituer un critère de discrimination. «Le fait d'avoir des enfants n'est pas non plus un facteur de discrimination direct, mais les journalistes ayant des enfants en tiennent compte dans leurs décisions de mobilité, de voyages, et donc «s'autorégulent» dans l'exercice du métier».

Ainsi, 60% des femmes journalistes ayant des enfants,

ont dû faire un choix entre leur vie professionnelle et personnelle et que 48% d'entre elles ont dû renoncer à une offre, contre 16% dans le cas des femmes sans enfants.

Que faire pour améliorer les conditions des femmes journalistes au Maroc ? L'étude de l'UPF-Maroc présente plusieurs recommandations dont la création d'un réseau de solidarité, l'investissement sur la montée en compétences notamment à travers les formations, le renforcement des compétences dans le digital, le partage et le transfert des valeurs et des principes d'une génération à l'autre, et l'instauration d'un contre-pouvoir (au féminin) à l'image des sociétés de journalistes, comme il en existe dans d'autres contrées, et ce, dans le but de «défendre le métier, la place des femmes, les conditions de travail, les moyens mis en œuvre pour que la vie privée puisse retrouver sa place : flexibilité et aménagement du temps du travail permettront davantage de motivation, de sens des responsabilités et donc d'engagement».

T. Mourad

José Luis Rodriguez Zapatero, ancien président du gouvernement espagnol

Le plan d'autonomie demeure la base de tout règlement du différend régional autour du Sahara



José Manuel Garcia Margallo, ancien ministre des Affaires étrangères espagnol

Madrid doit reconsidérer sa position sur le Sahara

L'Espagne est appelée à reconsidérer sa position sur la question du Sahara dans le nouveau contexte géopolitique marqué par la décision des Etats-Unis de reconnaître la souveraineté du Maroc sur les provinces du Sud, a souligné l'ancien ministre espagnol des Affaires étrangères, José Manuel Garcia Margallo.

«Je crois que l'Espagne doit reconsidérer sa position sur le Sahara dans le nouveau contexte géopolitique, après la décision des Etats-Unis», a relevé José Manuel Garcia Margallo qui était l'invité, mardi soir, de l'émission Atalayar sur "Capital Radio".

Le gouvernement espagnol a tourné le dos à l'évolution du contexte international suite à la décision américaine, a-t-il relevé, notant que Rabat et Washington entretiennent une relation très spéciale parce que le Royaume a été le premier pays à reconnaître les Etats-Unis d'Amérique. Lorsque le monde était divisé en deux, le grand allié des Etats-Unis était le Maroc, a-t-il rappelé.

José Manuel Garcia Margallo a, par ailleurs, mis en garde contre les risques de création

d'un pseudo-Etat dans la région, relevant que lorsqu'il était à la tête de la diplomatie espagnole, il a dû gérer les conséquences d'une «attaque terroriste» dans les camps de Tindouf qui s'est soldée par l'enlèvement de deux coopérants espagnols et une italienne.

La conjoncture géopolitique internationale a changé et le gouvernement de Pedro Sanchez n'arrive pas à tirer les leçons de ces mutations, a-t-il estimé, ajoutant que l'expression «référendum d'autodétermination» a disparu des résolutions du

Conseil de sécurité de l'ONU depuis 2003.

En plus, a expliqué José Manuel Garcia Margallo, le Maroc a retrouvé sa place au sein de l'Union africaine et plusieurs pays arabes et africains ont ouvert des consulats dans les villes de Dakhla et Laâyoune, alors que d'autres envisagent de le faire.

«Quand les circonstances changent, on doit changer. Nous devons nous adapter au nouveau contexte. C'est un problème que nous devons résoudre», a-t-il conclu.



L'ancien président du gouvernement espagnol, José Luis Rodríguez Zapatero, a affirmé que la relation avec le Maroc est «fondamentale» pour la sécurité et la stabilité de l'Espagne, tout en soulignant la pertinence du plan d'autonomie pour le règlement du conflit artificiel autour du Sahara marocain.

Dans un entretien accordé à la télévision Canal Sur diffusé mercredi, il a appelé à "retrouver la confiance" dans les relations entre les deux pays suite à la crise déclenchée sur fond de la décision des autorités espagnoles d'accueillir en catimini et sous une fausse identité le chef des séparatistes, le dénommé Brahim Ghali.

"Nous devons retrouver la confiance qui constitue un élément essentiel dans les relations extérieures", a-t-il insisté.

Le Maroc "a toujours été un

partenaire sérieux, dynamique et loyal" vis-à-vis de l'Espagne "dans la lutte contre le terrorisme djihadiste et dans la politique migratoire", a relevé José Luis Rodríguez Zapatero, rappelant que lorsqu'il était chef du gouvernement, "il y avait une entente parfaite».

En ce qui concerne la question du Sahara marocain, il a noté que le plan d'autonomie présenté par le Maroc demeure «la base» de tout règlement de ce différend régional.

«Le Royaume du Maroc a présenté en 2007 un projet d'autonomie avancée qui a été bien accueilli et salué», a-t-il affirmé, ajoutant qu'il s'agit du «cadre idoine qui sert de base» pour parvenir à un «accord raisonnable».

"C'est un projet d'autonomie avancée pour le Sahara qui devrait être l'option à explorer", a insisté José Luis Rodríguez Zapatero.

L'ambassadeur du Maroc à Mexico met en avant les contradictions de Madrid

L'ambassadeur du Maroc à Mexico, Abdelfattah Lebbar, a mis en avant les contradictions de l'Espagne dans l'affaire du dénommé Brahim Ghali, lors de son passage sur la chaîne "El Financiero-Bloomberg", l'une des télévisions les plus suivies du Mexique.

Invité du journal d'information de mardi sur ce média spécialisé, le diplomate marocain a expliqué que l'Espagne a créé une crise avec le Maroc en accueillant sur son sol, en catimini et sous une fausse identité et un faux passeport, le chef des séparatistes du Polisario, qui est poursuivi par la justice espagnole pour crimes de guerre, crimes contre l'humanité et viol.

Abdelfattah Lebbar a ajouté que Madrid tente de faire croire que les récents événements ont trait à une crise migratoire dans les enclaves occupées de Sebt et Mellilla alors qu'il s'agit bien d'une "crise politique et d'une crise de confiance" suite à l'accueil du dénommé Brahim Ghali.

Ce qui s'est passé dans l'enclave occupée de Sebt vient rappeler d'abord les sacrifices énormes que le Maroc consent pour préserver le bon voisinage et lutter contre la migration clandestine, a-t-il signalé, notant que "le bon voisinage et le partenariat ne sont pas des slogans. On doit les incarner". L'ambassadeur de S.M le Roi a établi, à cet effet, un parallèle avec la situation migratoire entre le Mexique et les Etats-Unis, indiquant que "nos deux pays vivent les mêmes défis" face à ce phénomène humain complexe.



L'exécution des jugements passée au crible fin

Un gage pour le justiciable



Le président de la Cour de cassation, président délégué du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire, Mohamed Abdennabaoui, a affirmé, mercredi à Benslimane, que l'exécution des jugements judiciaires constitue la face réelle de la justice et un véritable gage du justiciable.

Intervenant lors d'une rencontre organisée par l'Institution du médiateur, deux jours durant, à l'Institut de formation douanière, il a indiqué que les jugements judiciaires qui ne sont pas exécutés provoquent un manque de confiance en les procédures judiciaires et témoignent d'un aspect d'inefficacité judiciaire, "ce qui est inacceptable dans un Etat de droit et des institutions".

L'exécution des jugements judiciaires constitue la finalité de chaque ayant droit, d'où la nécessité d'accorder à cette question une importance particulière, ce qui vaut également pour tout jugement prononcé en faveur de

l'Etat, a-t-il poursuivi. Néanmoins, la réalité fait part d'un grand déficit en matière d'exécution des jugements en faveur de l'Etat, en hausse par rapport à celui enregistré dans le reste des jugements, "ce qui nous interpelle tous, car l'Etat est responsable de l'exécution des jugements et il est inconcevable que ses institutions y échouent".

Pour ce qui est de l'Institution du médiateur, Mohamed Abdennabaoui a rappelé que grâce à la vision éclairée et sage de SM le Roi, cet organisme a vu le jour, instituant ainsi un nouveau concept de l'autorité au service des citoyens.

La séance inaugurale de cette rencontre a connu la participation du procureur général du Roi près la Cour de cassation, du président du ministère public, du médiateur du Royaume, du directeur général de l'Administration des douanes et impôts indirects, et du président de l'Association des barreaux du Maroc, entre autres.

Plaidoyer pour la célérité

Le médiateur du Royaume, Mohamed Benalilou, a mis l'accent, mercredi à Benslimane, sur la nécessité de rechercher les meilleurs moyens juridiques pour l'accélération d'exécution des jugements prononcés en faveur de l'Etat.

Il a indiqué, lors d'une rencontre organisée par l'Institution du médiateur, deux jours durant, à l'Institut de formation douanière, qu'il incombe de travailler à la recherche des meilleures pratiques et de solutions claires, et appeler, en cas de besoin, à des amende-

ments législatifs pour surmonter les contraintes y afférentes".

"Notre système législatif dispose pratiques de forme et objectives relatives au recouvrement des dettes publiques, en général, mais qui ne manque pas de lacunes et de dysfonctionnements à pallier", a-t-il dit.

C'est pourquoi, ajoute le Médiateur du Royaume, "nous sommes tous appelés, chacun de son côté, à relire l'arsenal juridique et organique encadrant le secteur de la justice en vue de remédier à toute éventuelle lacune".



Renforcer l'effet dissuasif des peines

L'Institution du médiateur a accumulé une expérience unique en matière de promotion de l'équité dans le cadre d'une médiation moderne et innovante, a souligné mercredi à Benslimane le procureur général du Roi près la Cour de cassation, Hassan Daki.

S'exprimant lors d'une rencontre organisée par l'Institution du médiateur, il a affirmé que l'Institution du médiateur a accumulé une expérience unique en matière de promotion de l'équité dans le cadre d'une médiation moderne et innovante qui s'inscrit parmi les priorités de l'institution, dont la mission consiste à défendre les droits des citoyens et contribuer à la consolidation de l'Etat de droit dans le plein respect de l'indépendance du pouvoir judiciaire.

La question de l'exécution des jugements judiciaires rendus au profit de l'Etat et des personnes de droit public est en phase avec la politique générale de l'Institution du médiateur qui vise à asseoir un équilibre entre l'administration et les prestataires, a indiqué Hassan Daki, relevant que l'attention est focalisée non seulement sur le problème de la mise en œuvre des jugements prononcés à

l'encontre de l'Etat et les personnes de droit public, mais aussi sur les jugements rendus à leur profit.

Lorsque des personnes de droit public intentent une action devant des tribunaux ordinaires ou des tribunaux spécialisés, elles n'ont aucun privilège devant la justice, et c'est l'un des avantages de notre justice indépendante, a-t-il affirmé, précisant que les jugements prononcés au profit de l'Etat sont également rendus au nom de Sa Majesté le Roi et conformément à la loi, c'est pourquoi ils ont la priorité dans la mise en œuvre car ces jugements sont rendus au profit de l'Etat qui représente l'intérêt public.

Hassan Daki a rappelé que le ministère public chargé de mettre en œuvre la politique pénale et de veiller à l'application des dispositions pénales, est également concerné par cette question en vue de contribuer à assurer l'efficacité de la justice pénale, à préserver la qualité des jugements judiciaires et à renforcer l'effet dissuasif des peines, ajoutant que pour réaliser ces objectifs, plusieurs circulaires ont été adressées aux parquets à ce sujet pour mettre en œuvre les mesures relatives notamment à la saisie, à la confiscation et à la liquidation des biens saisis.



Appel à l'amélioration des rendements

Le directeur général de l'Administration des douanes et impôts indirects, Nabil Lakhdar, a appelé, mercredi à Benslimane, à la conjugaison des efforts pour l'amélioration du rendement de l'ensemble des intervenants dans l'exécution des jugements prononcés en faveur de l'Etat.

Il a mis l'accent, lors d'une rencontre organisée par l'Institution du médiateur, deux jours durant, à l'Institut de formation douanière, sur la nécessité de renforcer la coopération et la coordination entre les différents intervenants dans ce domaine.

Il a également souligné l'impératif de développer les formations mutuelles et les partenariats dans ce sens, sur la base des technologies modernes et des nouveaux outils informatiques pour une meilleure

gestion administrative.

Nabil Lakhdar a, par ailleurs, fait savoir que l'Administration des douanes et impôts indirects est disposée à développer et à échanger les données, de manière électronique, avec l'ensemble des intervenants et n'hésitera pas à mettre à disposition son expertise au profit des différentes composantes du système de la justice.

Dans le même ordre d'idées, il a estimé que la question d'exécution des jugements prononcés en faveur de l'Etat revêt une grande importance, compte tenu des enjeux liés à la garantie de la sécurité financière de l'Etat, au bon déroulement de la politique pénale, à la lutte contre l'enrichissement illicite, à la consécration des règles de la culture de concurrence loyale, à l'amélioration du climat des affaires, et à la structuration de l'économie nationale.

Dominic Cummings, l'ex-conseiller qui torpille Boris Johnson



Cerveau de la campagne pour le Brexit introduit par Boris Johnson au cœur du pouvoir, son ex-conseiller aux méthodes redoutées Dominic Cummings décoche désormais méticuleusement ses flèches empoisonnées contre le Premier ministre britannique.

Six mois après son départ de Downing Street sur fond de luttes intestines, son audition mercredi par les députés sur la gestion de la crise sanitaire est très attendue au Royaume-Uni, où le coronavirus a fait près de 128.000 morts.

Sorti par la célèbre porte noire frappée du N°10, son carton d'affaires sur les bras, Dominic Cummings a emporté avec lui de nombreux secrets. De quoi faire trembler le pouvoir au vu de son tempérament et de sa réputation de ne reculer devant rien pour arriver à ses fins.

Il a récemment menacé de produire un document "crucial" pour mettre au jour les lourdes erreurs qu'il impute au gouvernement dans la gestion de l'épidémie, que le succès de la campagne de vaccination a réussi, au moins en partie, à estomper dans l'opinion.

Depuis qu'il a été désigné par l'entourage de Boris Johnson comme la source de fuites qui empoisonnent le chef du gouvernement conservateur, ce stratège politique de 49 ans au large front dégarni a multiplié les interventions qui sonnent comme l'annonce

d'une revanche.

Dans un long billet publié il y a un mois sur son blog, Dominic Cummings a égrillé son ancien patron, jugeant "triste de voir le Premier ministre et son bureau tomber si loin du niveau de compétence et d'intégrité que le pays mérite".

Choisi par Boris Johnson comme conseiller spécial lors de son arrivée au pouvoir en juillet 2019, Dominic Cummings avait jusqu'à sa chute pris un poids considérable et s'est trouvé

au cœur de nombreuses polémiques, qui lui ont fait s'attirer de nombreux ennemis, y compris au sein du Parti conservateur, dont il n'a jamais été membre.

Il est, entre autres, soupçonné d'avoir été à l'origine d'une série de licenciements brutaux d'assistants ministériels accusés de ne pas défendre avec assez de vigueur la cause du Brexit, et même d'avoir causé le départ en février 2020 du ministre des Finances Sajid Javid, qui a refusé de se séparer de tous ses conseillers au profit de ceux de Downing Street.

A couteaux tirés avec les fonctionnaires, en raison de son désir de refaçonner l'administration, il avait voulu diversifier ses profils y compris, selon ses termes, en lançant un appel aux "tordus" et "marginiaux" à le rejoindre.

Celui qui raillait l'élitisme a été accusé il y a un an d'avoir enfreint le confinement et de traiter par le mépris les règles qui s'appliquent à tous, puis de sous-estimer la colère provoquée par son comportement.

Dans un téléfilm, "Brexit: The Uncivil War" (Brexit, la guerre incivile), Dominic Cummings, interprété par Benedict Cumberbatch, est dépeint en agitateur déployant des tactiques tirées de "L'Art de la guerre" du maître chinois Sun Tzu.

Qualifié de "psychopathe patenté" par l'ancien Premier ministre conservateur David Cameron, cet adepte des

bonnets de laine, T-Shirt informes et vestes polaires a été couronné fin 2019 homme le plus mal habillé du monde, par le magazine masculin GQ.

Né à Durham (Nord de l'Angleterre), d'un père gestionnaire d'un projet de plateforme pétrolière et d'une mère institutrice, il a fréquenté une école privée, puis la prestigieuse université d'Oxford.

Russophile, passionné par l'écrivain Dostoïevski, Dominic Cummings a vécu en Russie après ses études, où il a contribué, dans les années 1990, au lancement d'une compagnie aérienne, qui n'a finalement pas décollé.

De retour au Royaume-Uni, il a fait ses armes en politique en menant plusieurs campagnes, notamment contre l'adoption de l'euro.

En 2002, il est nommé directeur de la stratégie du Parti conservateur mais part huit mois plus tard, jugeant "incompétent" le chef des Tories de l'époque, Iain Duncan Smith. Il est ensuite devenu conseiller spécial du ministre de l'Éducation, Michael Gove, aujourd'hui ministre d'État dans le gouvernement Johnson.

Directeur de la campagne pro-Brexit "Vote Leave", il a joué un rôle décisif en menant une offensive basée sur les réseaux sociaux et la collecte de données personnelles. Des méthodes depuis largement dénoncées, entre publicités ciblées et slogans trompeurs.



Sorti par la célèbre porte noire frappée du N°10, son carton d'affaires sur les bras, Dominic Cummings a emporté avec lui de nombreux secrets

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

ÉPAULE	JUS	COMPLICE	HORS CIRCUIT	COCAÏNE	LE MÊME CHOISIE	LAMPADAIRE	LUTTEUR DE SUMO POSSESSIF	SECONDE
						IMPRESIONNÉE		
COUVRE DE FLEURS FÉLICITÉ				PIERRE FINE BLEUE		FEMME FATALE		
							EN CROATE	
CUIVRE ARBUSTE FRUITIER		PASSAGE EN BIAS				CITÉ LÉGENDAIRE	NON-DIT	
					À L'ENVERS-GROUPE DE PRESSION			
POULIE À GORGE			ARRIVÉ		FIN DE COURSE		NOTE	
			À L'ENVERS-TRANSPIRA			RAYON EXPRIME LE REGRET		A REÇU UN COUP DE FIL
STÉRILET DOGME					SYMBOLE DE L'Hélium		LETTRES DE BACH	PORTEURS DE CHARGE
		MUST	EN COUP DE VENT				C'EST LA VIE COLÈRE	
GRECQUE EN ATTENTE			FORME D'ÊTRE		PIÈCE DE HARNAIS			
			VENU AU MONDE		PIÈCE DE MARBRE		LETTRES DE TENNIS	
NOUVEAU LENTE AU DÉPART				ENZYME			CONNU	

Solution mots flechés d'hier

NOUVEAU	O	TRAVAIL DE CONSTRUCTION	NOUVEAU	DE BREF DE NOUVEAU	I	EST	F	PARVIENT EN LA NUIT	N	REPARÉ TRÈS SOUVENT	REVENIR EN TRÈS PEU
BIEN FAIT	B	ON	PE	IN	A	R	D				
	A	S	P	I	R	E	N	O	A	I	
	C	T	A	D	C	A	S	E			
	S	U	I	C	I	D	E	T	U	S	
	R	M	E	I	V	U	C	E			
	I	D	E	B	O	R	D	E			
	P	A	S	I	T	L	N	R	T		
	P	T	O	S	E	T	E	R	N	E	
	A	E	P	F	A	E	L				
	O	R	P	O	T	E	L	A			
	T	O	U	S	A	V	E	R	T	I	
	E	U	E	G	L	U	T	A	S		

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saâdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmaridi

Révision
Abdelmoumeïn Warrach
Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali Khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdellkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
liberation@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32
Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdad
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier de PRESSE 130/64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

المغرب OJD MAROC
2017
www.ojd.ma

L'appui au secteur privé marocain, une priorité stratégique de la BERD

L'appui au secteur privé marocain constitue une priorité stratégique de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), a affirmé la présidente de la Banque, Odile Renaud-Basso, qui a effectué sa première visite officielle au Maroc les 24 et 25 mai en format virtuel.

"Depuis notre installation au Maroc en 2012, le soutien au secteur privé est une priorité stratégique de la BERD. Nous accompagnons les entreprises marocaines, notamment les très petites, petites et moyennes entreprises (TPMEs), avec de l'assistance technique grâce à notre programme de conseil aux petites et moyennes entreprises (PMEs), financé par l'Union européenne", a dit Mme Renaud-Basso dans une interview accordée à la MAP.

Cette année, a poursuivi la présidente de la BERD, ce programme va se focaliser sur les TPMEs actives dans l'économie verte, le digital, les substitutions aux importations et qui sont inclusives. Pour elle, avoir un conseil externe se veut "très utile" pour développer, entre autres, la digitalisation de l'activité, savoir comment accéder au marché de l'export. Il s'agit d'une activité très micro avec plus de 600 entreprises avec lesquelles la Banque intervient.

"Cette année, nous allons continuer à soutenir les entreprises directement, mais aussi via nos partenaires bancaires avec une nouvelle offre innovante de financements verts, puisque nous souhaitons fortement soutenir le Maroc dans sa transition énergétique", a fait savoir Mme Renaud-Basso.

Elle a, en outre, relevé que la BERD, comme d'autres banques de développement, a augmenté significativement son activité au Maroc durant la crise du Covid-19. "Nous avons eu une année historique et ceci a, bien évidemment, permis de préserver le tissu économique, ce qui contribuera aujourd'hui à la facilitation du rebond économique".

Par ailleurs, Mme Renaud-Basso a indiqué que les mesures de soutien entreprises et le plan de relance mis en place par le gouvernement ont permis au secteur privé de mieux résister à la crise et donc, de pouvoir jouer un rôle plus important, crucial même, dans la relance économique. "Je pense que le gouvernement marocain a apporté un soutien important au secteur privé pour faire face à la baisse de l'activité et pouvoir tenir pendant cette période de crise", a-t-elle fait valoir.

La présidente de la BERD effectue sa première visite officielle au Maroc en format virtuel pour discuter avec plusieurs responsables du gouvernement, les opérateurs du secteur privé et les acteurs de la société civile de différentes questions liées, notamment, à la reprise post-Covid-19 et les investissements de la banque. Lundi, elle s'est entretenue avec le ministre de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, Mohamed Benchaâbou, et le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourria.

Les activités non agricoles affichent des résultats encourageants

Les activités non agricoles ont montré des résultats encourageants au titre du premier trimestre 2021, selon une analyse de la Direction des études et des prévisions financières (DEPF).

Des résultats corroborés par « les indicateurs du secteur extractif, du BTP, de certaines branches du secteur industriel et, dans une moindre mesure, du secteur de l'énergie électrique », a souligné la DEPF dans sa dernière note de conjoncture (N°291).

En effet, au terme du premier trimestre, les données recueillies laissent apparaître : une bonne performance de la production de phosphates et dérivés ; une hausse significative des ventes du ciment, notamment à fin avril 2021, le maintien de la reprise de l'activité manufacturière ainsi qu'une légère amélioration de la production de l'énergie électrique.

Ainsi, « le secteur extractif a clôturé le premier trimestre 2021 sur une hausse de la production de phosphate roche, principale composante du secteur, de 6,6%, après une quasi-stagnation l'année précédente (+0,1%), a indiqué la DEPF relevant du ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'administration.

Dans son analyse, il ressort que la production des dérivés de phosphate s'est de son côté renforcée de 6,4%, après +7,3% un an plus tôt, suite à la consolidation de la production de l'acide phosphorique de 11,5% et de celle des engrais de 3,4%.

Principal baromètre du secteur du BTP, le ciment a vu le volume de ses ventes plus que doublé (+111,6%) au cours du mois d'avril 2021, après un recul de 55,6% en avril 2020.

Il est à noter que « cette évolution a concerné l'ensemble des segments, notamment, la distribution (+85,3%), le béton prêt à l'emploi (+276,1%), le béton PREFA (+136,4%), le bâtiment (+184,8%) et l'infrastructure (+49,2) », comme l'a fait savoir la DEPF. Et de relever que la crois-



sance des ventes de ciment a été portée à +19,5% au terme des quatre premiers mois de l'année, après +3,9% à fin mars 2021 et ce, après avoir enregistré un repli de 20,8% à fin avril 2020 et une hausse de 6,2% à fin avril 2019.

En ligne avec l'atténuation du repli de sa valeur ajoutée, « l'activité du secteur manufacturier a affiché des signes de redressement à partir du T3-2020, passant de -22% au T2-2020, à -2,6% au T3-2020 et à -1,6% au T4-2020 », a d'emblée rappelé la DEPF.

Dans sa note, la DEPF précise



Des évolutions confortées par les fondamentaux du marché intérieur

ensuite que « la performance du T4-2020 a résulté essentiellement de l'amélioration de la valeur ajoutée de l'industrie chimique et parachimique de 9,6% et de celle de l'industrie alimentaire de 2,6% ».

S'appuyant également sur les résultats de l'enquête de conjoncture de Bank Al-Maghrib, qui attestent de la poursuite de l'amélioration de l'activité du secteur, au cours de ce trimestre, la Direction des études et des prévisions financières a en fin de compte estimé que cette reprise se serait maintenue au premier trimestre 2021.

Signalons en outre qu'au titre du mois de mars, comparativement au mois précédent, la production et les ventes auraient enregistré une augmentation dans l'«agro-alimentaire», la «chimie et parachimie» et la «mécanique et métallurgie», une stagnation dans le «textile et cuir» et une baisse dans l'«électrique et électronique». Et la DEPF d'ajouter, par ailleurs, que la hausse des ventes aurait concerné aussi bien le marché local qu'étranger.

Après un recul de 2,2% à fin février 2021 et de 3,1% à fin mars 2020, la production de l'énergie électrique s'est accrue de 0,7% au

terme du premier trimestre 2021.

Pour la DEPF, « cette évolution est attribuable à la hausse de la production privée de 3% et de l'apport des tiers nationaux de 13,2%, atténuée par la baisse de la production de l'ONEE de 6% et de celle des énergies renouvelables relatives à la loi 13-09 de 4% ».

Notons que pour le seul mois de mars 2021, la production de l'énergie électrique s'est améliorée de 6,7% comparativement au mois de mars 2020, selon la note de conjoncture.

Il faut toutefois constater que l'évolution de l'activité du secteur touristique reste toujours négative au premier trimestre et qu'en dépit de la bonne tenue du segment de télécommunications, celle du secteur des postes et télécommunications enregistre un léger recul à fin 2020.

En revanche, on note un regain de la bonne dynamique du trafic portuaire au mois de mars. En effet, « après les replis enregistrés en janvier et février 2021, le trafic portuaire au sein des ports gérés par l'ANP a repris son évolution favorable au cours du mois de mars 2021, enregistrant une hausse de 9% », relève la DEPF.

Alain Bouhity

Holmarcom Group acquiert 51% dans la société kényane Monarch Insurance

Le conglomérat marocain Holmarcom Group, par le biais de sa société holding, Holmarcom Insurance Activities, a acquis une participation majoritaire dans la société kényane Monarch Insurance Company, pour un montant non divulgué.

A travers cet accord d'acquisition, signé lundi entre les deux groupes, Holmarcom Insurance Activities deviendra l'actionnaire majoritaire de la société kényane avec une participation de 51%, avec Kamu Group et Maisha Microfinance Bank.

Le groupe Monarch possède Monarch In-

urance, Maisha Microfinance et un ensemble de propriétés immobilières, dont Chester House dans le centre-ville de Nairobi, où se trouve la première succursale de Maisha Microfinance Bank.

"Le groupe Holmarcom possède une expérience inégalée sur le marché marocain de l'assurance qui est le deuxième en Afrique et son injection de capital dans Monarch Insurance renforcera notre croissance et notre ambition de devenir un acteur de référence dans le secteur de l'assurance au Kenya", a déclaré Jared Kengwana, président-directeur général

du groupe Monarch Insurance Company, dans un communiqué publié à la suite de l'accord signé entre lui et Mohamed Hassan Bensalah, président-directeur général du groupe marocain, Holmarcom.

Holmarcom est un groupe marocain familial, dont l'activité est organisée autour de 4 pôles, à savoir la finance, l'agro-industrie, la distribution et la logistique et l'immobilier. Devenu un des grands groupes du pays, le groupe Holmarcom s'ouvre à des opportunités de croissance à l'international et plus particulièrement en Afrique, souligne-t-on.



AGMA enregistre un chiffre d'affaires en hausse

Le chiffre d'affaires social d'AGMA s'est élevé à plus de 28,13 millions de dirhams (MDH) à fin mars 2021, en hausse de 9,3% par rapport à la même période une année auparavant. Cette croissance est la conséquence, d'une part, d'un bon renouvellement au 1er janvier 2021, ayant permis à la société de renforcer son portefeuille et, d'autre part, de l'anticipation des émissions de certaines primes d'assurance comparative au premier trimestre 2020, explique AGMA dans un communiqué sur ses indicateurs trimestriels.

Le chiffre d'affaires consolidé au T1-2021 est égal au chiffre d'affaires social, car "celui de la filiale, objet de la conso-

ludation, représente la charge comptabilisée chez AGMA SA (opération intra-groupe)", tient à préciser la même source.

Les investissements comptabilisés durant les trois premiers mois de l'année en cours se sont élevés à 207.000 dirhams et concernent, principalement, l'acquisition de matériel informatique.

Et de rappeler que AGMA SA a signé une convention de partenariat avec le courtier français "Verspieren International" l'habilitant à le représenter sur le territoire marocain pour la gestion des filiales des groupes internationaux, clients de Verspieren.

Comment expliquer l'effondrement du Bitcoin

Après avoir tutoyé des sommets il y a un mois, à 64.863 dollars l'unité, le bitcoin, la plus célèbre des cryptomonnaies, a vu sa valeur chuter de plus de 50% à 31.227 dollars (valeur du dimanche 24 mai à 17h44 GMT).

Sur les sept derniers jours seulement, le bitcoin, qui domine à 45,8% la capitalisation globale des cryptomonnaies, s'est effondré de 29,45%, selon le site spécialisé "coinmarketcap", faisant encore parler de son extrême volatilité.

Et il n'est pas le seul. L'Ethereum, la deuxième plus grande cryptomonnaie en valeur de marché, a fondu de 40,42% (base hebdomadaire). Cardano de plus de 40%, le Dogecoin de 37,90%, Binance Coin de 54,14%..., rapporte la MAP.

Bref, aucune des Top 100 des cryptomonnaies listées sur la plateforme Coinmarketcap n'a pu échapper à cette tendance baissière. Entre le 17 et le 23 mai, c'est 740 milliards de dollars qui sont partis en fumée sur le marché des crypto. Alors comment s'explique cette glissade ? Est-ce le début de la fin des cryptomonnaies ?

"Pas du tout. Cette correction est le résultat de prise de bénéfice de certains gros investisseurs, qui ont compris avant tout le monde que le cours des crypto-monnaies a atteint son plafond au vu de la situation macroéconomique", nous explique Hicham Sadok, professeur d'économie et de finance à l'Université Mohammed V de Rabat.

Dans une déclaration à la MAP, l'universitaire relève que la hausse dernière des cryptomonnaies était anormale, voire même "exagérée" pour plusieurs raisons d'ordre macroéconomique. "Le regain d'inflation et l'intérêt des marchés de matières premières pour

les investisseurs font que ces derniers commencent à solder leurs positions sur les cryptomonnaies pour se positionner sur les matières premières", précise-t-il.

Par ailleurs, l'universitaire souligne que les annonces du directeur général et fondateur de Tesla et SpaceX, Elon Musk, et la Chine ont accéléré cette tendance.

"Le PDG de Tesla, Elon Musk, avait déclenché ce mouvement de baisse le mercredi 12 mai, en dénonçant la consommation d'énergie folle de la production du bitcoin et en disant ne plus l'accepter comme moyen de paiement des voitures électriques de son groupe", rappelle M. Sadok.

"Tesla a suspendu les achats de voitures avec des bitcoins. Nous sommes inquiets du recours de plus en plus important aux combustibles riches en carbone pour miner des bitcoins, surtout le charbon qui a les pires émissions de tous les combustibles", avait, en effet, tweeté Elon Musk, estimant que la cryptomonnaie ne doit pas compromettre l'environnement.

Et de poursuivre: "Tesla ne vendra pas de bitcoins et nous l'utiliserons pour des transactions dès que le minage passera aux énergies plus durables".

M. Sadok explique, en outre, que les marchés des cryptomonnaies subissent une cascade de mauvaises nouvelles qui alimentent ce mouvement baissier. Le dernier coup de canon vient en effet de Chine.

"Les autorités chinoises ont interdit mardi aux institutions financières, dont les banques et les entreprises de paiements, de proposer à leurs clients tout service lié aux cryptomonnaies, en mettant publiquement en garde les investisseurs contre le caractère spéculatif de cette catégorie d'actifs financiers", a-t-il sou-



tenu, expliquant cette décision par la volonté des autorités chinoises de favoriser leur monnaie numérique de banque centrale (MNBC).

De même, le vice-Premier ministre chinois, Liu He, qui préside le Comité de développement de la stabilité financière, a déclaré vendredi que la Chine va réprimer les activités de production et de trading du bitcoin pour lutter contre les risques financiers.

Rappelons qu'au Maroc, Bank Al-Maghrib (BAM) avait annoncé la création d'un comité institutionnel dédié à la thématique

MNBC. La réglementation des changes interdit l'utilisation de monnaies virtuelles dans les transactions financières avec l'étranger. L'investissement à l'étranger dans les cryptomonnaies comme actif, ou toute autre forme d'investissement, n'est pas permis par la réglementation des changes en vigueur.

Le Bitcoin s'échangeait à 38.410 dollars, ce lundi vers 14H (GMT+1), en hausse de 11,92% ces dernières 24 heures. La capitalisation totale des cryptomonnaies s'élève à plus de 1.610 milliards de dollars.

Le PNB du Fonds d'équipement communal en progression au premier trimestre

Le produit net bancaire (PNB) du Fonds d'équipement communal (FEC) s'est établi à 161 millions de dirhams (MDH) au titre du premier trimestre de 2021, en progression de 10% par rapport à la même période de l'année dernière. Néanmoins, le FEC anticipe, au titre de 2021, un niveau de PNB du même ordre que celui enregistré en 2020, "résultant de la baisse des taux appliqués aux collectivités territoriales ainsi que d'une activité de moindre intensité que celle qui a prévalu avant le contexte pandémique", indique le Fonds dans un communiqué sur ses indicateurs financiers au titre du 1er trimestre 2021.

L'endettement financier de la Banque a atteint, quant à lui, 21,5 milliards de dirhams (MMDH) à fin mars, constitué principalement d'emprunt obligataires et d'emprunts financiers intérieurs qui représentent une part de plus de 70%, rapporte la MAP.

En ce qui concerne les engagements de prêts contractualisés, ils ont atteint au titre du premier trimestre 794 MDH, dont plus de 81% ont été accordés aux Conseils préfectoraux et provinciaux et aux Conseils régionaux, respectivement à hauteur de 51% et 30%. Ces financements, précise le FEC, ont principalement concerné la réalisation de projets d'infra-

structures routières, notamment dans le cadre du Programme de réduction des disparités territoriales et sociales (PRDTS) en milieu rural ainsi que de projets visant le renforcement des infrastructures sportives en milieu péri-urbain et rural. De leur côté, les décaissements de prêts ont atteint 774 MDH au titre du T1-2021, en légère hausse de 2% par rapport au T1 2020, relève le FEC qui souligne que le niveau d'activité de prêts au cours du T1 a permis à la Banque d'enregistrer une progression de 8% des créances sur la clientèle qui s'élèvent à plus de 25 MMDH, soit une augmentation de près de 2 MMDH en glissement annuel.

ريڤال
Redal

**Avis de coupure
de courant électrique**

Pour améliorer la qualité de l'alimentation en électricité, Redal est amenée à réaliser des travaux entraînant une coupure de courant électrique :

Samedi 29 mai 2021 de 8h à 16h

Bouznika

➤ Une partie de l'avenue Hassan II après la Ferme Bourbah vers Mohammédia.

Dimanche 30 mai 2021 de 8h à 16h

Skhirat et Bouznika

➤ Une partie de l'avenue Hassan II qui appartient à la Commune Oued Charrat et après le Palais Zayed Ben Soltane.

Pour toute information complémentaire,
merci de nous contacter au

0537 26 00 26

NB : l'alimentation en électricité pourra être rétablie avant l'heure prévue.

opéré par **VEOLIA**

Art & culture

Appel à la mise en place de process industriels pour valoriser les expressions culturelles africaines

Les participants à un séminaire, organisé mardi à Rabat sur "L'économie culturelle et créative, levier de développement durable en Afrique", ont appelé à la mise en place de process industriels capables de valoriser l'ensemble des expressions culturelles africaines.

Organisé par l'Institut des Études africaines relevant de l'Université Mohammed V de Rabat, en partenariat avec CGLU Afrique, le séminaire, qui célèbre la journée de l'Afrique, a traité de la place de l'économie culturelle et créative comme élément essentiel à la réalisation de "l'Afrique que nous voulons (Agenda 2063 de l'Union Africaine)".

Ainsi, le directeur général de l'Agence de l'Oriental, Mohamed Mbarki a relevé que l'industrialisation culturelle est une réflexion d'une modernité sociétale, consciente de l'existence d'un gisement de ressources humaines important.

La mise en valeur des expressions culturelles devraient se traduire par des projets industriels conduisant à des mécanismes qui impliquent la libération de

la créativité africaine, a indiqué M. Mbarki, relevant que la matière première qui existe déjà nécessite une mise en valeur des ressources humaines et du contenu culturel.

Il a en outre rappelé les exemples de créativité concrètes ayant permis à l'agence de l'Oriental de rayonner en Afrique dans le domaine des industries culturelles notamment le Salon maghrébin du livre, qui est un salon régional à vocation internationale et la construction d'un portrait identitaire par une production éditoriale tournée vers la collection de beaux-livres dédiés à la région en plus d'une revue scientifique.

Pour sa part, le président de l'Organisation Maroc Afrika, cultures et développement, Najib Kettani a signalé que l'Afrique, berceau de l'humanité, "porte en elle des séquences dues à son dépouillement matériel et immatériel". Il a également estimé que l'Afrique s'est réappropriée son histoire et son devenir, relevant que le Maroc, qui a des racines profondément africaines, détient un atout pour promouvoir le développement de la culture africaine.



S'agissant de la coopération africaine à l'ère de la pandémie, M. Kettani a mis en avant la solidarité marocaine avec les pays du continent et le rôle important qu'il joue dans la coopération intercontinentale et sud-sud.

Cette action de solidarité s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'Initiative lancée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, le 13 avril 2020, en tant que démarche pragmatique et orientée vers l'action, destinée aux pays africains frères, permettant un partage d'expériences et de bonnes pratiques et visant à établir un cadre opérationnel afin d'accompagner leurs efforts dans les différentes phases de gestion de la pandémie, a-t-il rappelé. De son côté, le professeur des civilisations africaines à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, a indiqué, par visioconférence, que le patrimoine culturel et le développement local sont deux éléments fondamentaux dans la promotion des expressions culturelles locales. La pandémie du coronavirus a rappelé que la diversité culturelle est un levier essentiel pour la construction d'une industrie

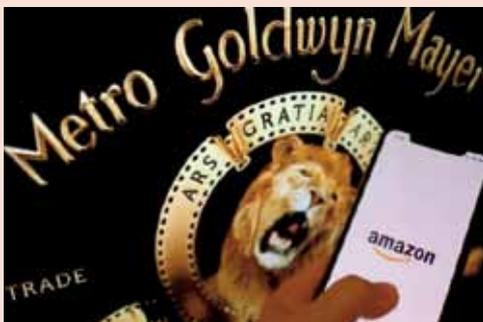
créative forte et résiliente, a-t-il dit.

En ce qui concerne le rôle du numérique dans la promotion culturelle, le directeur fondateur de Visa for Music et directeur artistique du festival Timitar des musiques du monde, Brahim El Mazned, a relevé que la pandémie du Covid-19 a poussé le monde à se renouveler sur le plan numérique, notamment à travers le lancement de nouvelles expériences culturelles.

En 2020, le numérique a permis à ANYA et à Visa For Music de continuer à proposer du contenu de qualité au public, notamment le projet Afri-Cask qui survole l'actualité musicale africaines et le projet Moroccan Music Connect, qui crée un espace virtuel rassemblant tous les artistes et professionnels en lien avec l'industrie musicale au Maroc, a-t-il fait savoir.

Et de poursuivre que le numérique devrait être au service de la culture et pas l'inverse. "La transformation numérique et son bon usage par les professionnels et spécialistes de la culture n'a pas vocation à effacer les rassemblements et concerts en live", a-t-il dit.

Amazon s'offre le mythique studio de James Bond, MGM, pour mieux concurrencer Netflix



James Bond, Rocky... Plus de 4.000 films vont passer sous le pavillon d'Amazon après l'acquisition pour 8,45 milliards de dollars du studio hollywoodien quasi centenaire Metro-Goldwyn-Mayer, manière pour l'ogre américain du commerce en ligne de concurrencer Netflix dans le streaming. Ce rachat "est très exaltant et il offre beaucoup d'opportunités d'histoires de grandes qualités à raconter", s'est réjoui dans un communiqué Mike Hopkins, vice-président senior de Prime Video

et d'Amazon Studios.

Il s'agit de la deuxième acquisition la plus chère de l'histoire d'Amazon après le rachat des supermarchés américains Whole Foods pour 13,7 milliards de dollars en 2017.

Outre plus de 4.000 films dont la saga de l'agent 007, Robocop, Basic Instinct, Raging Bull et Thelma & Louise, Amazon va faire main basse sur un vaste catalogue de séries, dont The Handmaid's Tale, Fargo et Vikings.

"La véritable valeur financière de

cet accord est le trésor de la propriété intellectuelle du catalogue complet que nous prévoyons de réinventer et de développer avec la talentueuse équipe de MGM", ajoute Mike Hopkins. A travers ce rachat, le géant américain fondé par le milliardaire Jeff Bezos se renforce dans le contenu pour son service de streaming Amazon Prime Video, la mère des batailles dans le monde du divertissement soumis à une concurrence impitoyable entre services.

Pour gagner des abonnés et des parts de marché, les plateformes de streaming sont contraintes d'investir massivement dans le contenu, à l'instar de Netflix qui pourrait dépenser 17 milliards de dollars cette année, ou tenter de croître à travers des acquisitions.

Bien qu'il ait vu sa croissance ralentir en raison de la réouverture progressive des économies à la faveur d'une baisse des contaminations au Covid-19, Netflix domine le secteur en revendiquant fin avril 208 millions d'abonnés payants dans le monde. Les plateformes de Disney (Disney+, ESPN+, Hulu) en recensaient

159 millions début avril.

Amazon comptait de son côté mi-avril plus de 200 millions d'utilisateurs de son service prime, qui donne accès à des livraisons gratuites et rapides et à sa plateforme de streaming. Le géant américain qui pèse plus de 1.600 milliards de dollars en Bourse a déjà lancé de coûteuses acquisitions ces dernières années avec les droits télévisés pour "Le Seigneur des anneaux", la saga fantastique culte de J.R.R. Tolkien, pour 250 millions de dollars. Amazon a l'intention d'en faire une série à plusieurs saisons. Il s'est aussi engouffré dans la brèche sportive, avec l'achat de droits exclusifs sur la NFL aux Etats-Unis, mais aussi Wimbledon et l'US Open au Royaume-Uni. En France, le géant a acquis une partie des droits de Roland Garros pour cette année et les deux à venir. L'annonce du rachat de MGM survient dans un contexte de mouvements de consolidation brutaux ces derniers jours. Le géant des télécommunications AT&T a annoncé à la mi-mai la fusion de sa filiale WarnerMedia avec Discovery, qui proposent respectivement les

services de streaming HBO MAX et Discovery+.

La valeur des fusions ou acquisitions dans le secteur des médias et du divertissement cette année est au plus haut depuis l'an 2000, avec 232 milliards de dollars selon le fournisseur de données Refinitiv, près de sept fois supérieur au niveau de l'an dernier à la même époque.

Cette absorption représente par ailleurs la dernière d'une longue série pour les studios hollywoodiens, après notamment celle de Warner Bros par AT&T, d'Universal par Comcast, et de Paramount par ViacomCBS. A l'image de nombreux studios de cinémas américains, MGM a beaucoup souffert de la pandémie de Covid-19 et de la fermeture prolongée des salles de cinéma à travers le monde.

Initialement attendu en salles en mars 2020, le dernier opus de James Bond, "No Time To Die" ("Mourir peut attendre"), a ainsi vu sa sortie repoussée plusieurs fois et devrait finalement être projeté en salles à partir du 30 septembre. La presse avait évoqué dès la fin 2020 le fait que MGM cherchait un repreneur.

Garde des enfants Brad Pitt obtient gain de cause

Un juge californien a octroyé à l'acteur américain Brad Pitt la garde partagée de ses enfants dans la procédure de divorce avec son ancienne épouse, l'actrice Angelina Jolie, qui réclame la garde exclusive, ont rapporté mercredi plusieurs médias américains.

Ni les avocats des deux comédiens ni l'attachée de presse de Brad Pitt (57 ans) n'ont répondu aux sollicitations de l'AFP.

La décision, rendue par le juge en retraite John Ouderkirk, qui officie

dans un cadre privé et non dans un tribunal, valide le principe d'une garde à parts égales, selon le site d'informations sur les célébrités TMZ.

Elle intervient près de cinq ans après qu'Angelina Jolie (46 ans aujourd'hui) a déposé une demande de divorce, en septembre 2016. La comédienne a saisi la justice pour obtenir la révocation du juge dans le dossier, une procédure toujours en cours.

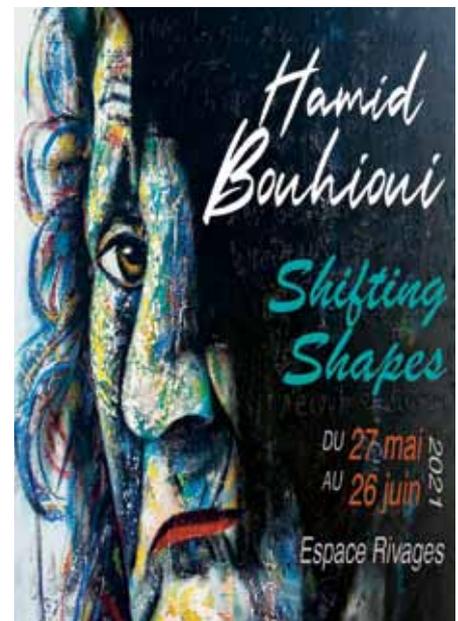
Cette décision concerne cinq des six enfants de l'ancien couple, Mad-

dox Jolie-Pitt (19 ans) étant désormais majeur, et peut être contestée devant la justice civile. Brad Pitt et Angelina Jolie ne sont officiellement plus mariés depuis avril 2019, mais n'ont pas encore résolu la question du partage de leurs biens. En 2018, les deux stars de Hollywood avaient trouvé un accord temporaire pour la garde partagée de leurs enfants, selon des termes demeurés confidentiels, mais n'étaient pas parvenus à s'entendre sur une formule permanente.



Bouillon de culture

Exposition



La Fondation Hassan II pour les Marocains Résidant à l'Étranger organise, du 27 mai au 26 juin prochains à Rabat, l'exposition "Shifting shapes" (formes changeantes) de l'artiste maroco-canadien Hamid Bouhioi.

L'exposition qui se tiendra à l'Espace Rivages, dans le respect des mesures sanitaires de prévention contre la Covid 19, marque une période transitoire dans l'approche picturale de l'artiste, peintre et acousticien, indique la Fondation dans un communiqué.

Établi au Canada, Hamid Bouhioi expose individuellement au Maroc après quelques années d'absence de la scène artistique marocaine. "Je suis très heureux d'exposer au Maroc et de retrouver le public de Rabat car ma dernière exposition de peinture avait eu lieu à Montréal au Canada", affirme l'artiste, cité par le communiqué.

Une rencontre presse est d'ailleurs prévue, jeudi à 17H 30, avec Bouhioi qui exploite différentes techniques allant de l'acrylique au monotype pour entourer le féminin d'un halo de déférence.

Le film syrien "Photographe" remporte le prix du meilleur court-métrage au Festival international du Souss



Le court-métrage "Photographe" du réalisateur syrien, Al-Mohamad Kaltoum, a remporté le prix du meilleur film au 13^e festival international de court-métrage du Souss qui s'est tenu du 21 au 24 mai, à Aït Melloul en mode virtuel, sous le thème, "cinéma et mutations sociales".

Le film marocain "Médecin de l'humanité" d'Abdelbari Lamrini a décroché le "Prix de Souss pour le meilleur court métrage Documentaire", alors que le film Hangrois, "La dernière étape (Almahata Al Akhira)" de Haidar Slytin a remporté "le prix du jury", indique un communiqué des organisateurs.

Cette manifestation culturelle organisée par "L'Atelier Comédia pour la créativité cinématographique", en partenariat avec la commune d'Aït Melloul, le Conseil de Souss Massa, la Faculté des Langues, Arts et Sciences Humaines d'Aït Melloul et avec le soutien du Centre Cinématographique Marocain, a décerné le prix de l'image

cinématographique au court-métrage "HaHay Al Kilab" de Saddam Sadik (Soudan/ France).

Les courts-métrages Ghalia d'Ahmed Sakhr (Egypte), "Ghost of space-tem", ainsi qu'un master class sous le thème "les représentations et les références sociales dans le cinéma arabe".

Le festival a été marqué par l'organisation d'un atelier de cinématographie encadré par le réalisateur Hamouda Tounsi et d'un atelier en art de scénario animé par Abdeslam Battaoui, ainsi qu'un master class sous le thème "les représentations et les références sociales dans le cinéma arabe".

Pour sa part, le Centre Souss des études et recherches a organisé une conférence sous le thème "Cinéma et mutations sociales" qui a connu la participation d'une pléiade d'universitaires, ainsi qu'un débat en ligne sur le nouvel ouvrage de Hassan Raiss "la femme dans le cinéma marocain: derrière et devant la caméra".



2000 manifestants interpellés en douze jours en Algérie



et à la liberté d'expression" et ont appelé les hautes autorités du pays à "cesser les poursuites contre les militants et manifestants pacifiques".

La semaine dernière, le Haut-commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme (HCDH) a réitéré sa vive préoccupation quant à la détérioration de la situation des droits humains et à la poursuite de la répression contre le Hirak dans ce pays maghrébin, dénonçant "le recours à la violence pour disperser les manifestations pacifiques" et "les arrestations arbitraires et la détention de personnes ayant exercé leurs droits à la liberté d'opinion, d'expression et de réunion pacifique". "Nous sommes de plus en plus préoccupés par la situation en Algérie où les droits à la liberté d'opinion et d'expression, de réunion pacifique et de participation aux marches continuent d'être menacés" a dénoncé le porte-parole du Haut-commissariat, Rupert Colville.

Pour sa part, l'Union européenne a dit "suivre de près" les développements en Algérie et en particulier la situation des droits de l'Homme.

D'après le Haut représentant de l'UE pour la politique étrangère et la sécurité Josep Borrell, qui répondait à une question d'une eurodéputée sur la détérioration de la situation des droits de l'Homme dans ce pays, a précisé que le respect des libertés fondamentales et des droits de l'Homme est un élément essentiel dans les relations UE-Algérie.

Le Hirak, ce mouvement de protestation de grande ampleur qui a chassé le président algérien Abdelaziz Bouteflika du pouvoir après 20 ans de règne sans partage, avait repris le 22 février dernier après près d'une année de suspension pour cause de la pandémie de Covid-19 qui sévit en Algérie et dans le monde entier.

Quelque 2.000 manifestants ont été interpellés par les services de sécurité algériens depuis le 14 mai dernier, a annoncé la Ligue Algérienne de Défense des Droits Humains (LADDH). "Plus de 2.000 manifestants ont été interpellés, dont près d'une centaine ont été placés en garde à vue et une soixantaine sous mandat de dépôt", a précisé dans un tweet le vice-président de la LADDH, Saïd Salhi.

Tout en dénonçant la poursuite de "l'escalade de la répression" depuis le 117ème vendredi (14 mai) du mouvement de protestation pacifique, il a fait état de 175 détenus d'opinion en 3 mois depuis la grâce du président Tebboune en février passé. "Un journaliste en prison et

d'autres sous contrôle judiciaire, des partis politiques menacés de dissolution", a-t-il regretté, rappelant que près de 20 personnes ont été condamnées à des peines de prison ces dernières 24 heures en Algérie pour avoir tenté de participer à des marches du mouvement de contestation du Hirak. Tout en qualifiant la situation d'"inquiétante", M. Salhi a fait savoir que rien que pour le vendredi dernier, il y a eu au total près de 800 interpellations dans 15 wilayas sur 58.

Si la plupart des interpellés ont été relâchés dans les heures qui ont suivi, une cinquantaine ont été présentés dimanche devant les tribunaux et 17 condamnés à un an de prison ferme.

Il s'agit du deuxième vendredi

consécutif que les autorités algériennes procèdent à l'interdiction des manifestations, intervenue après la décision du ministère algérien de l'Intérieur qui a exigé que toute marche doive faire l'objet d'une déclaration préalable et déclarer son itinéraire et ses slogans à scander auprès des services compétents.

Il s'agit d'un record d'interpellations rarement égalé durant ces 20 dernières années, selon des organisations de défense des droits humains, qui rappellent qu'il faut revenir jusqu'aux épisodes sinistres de la décennie noire des années 90 pour retrouver des chiffres ou des bilans aussi similaires en matière de répression sécuritaire.

Depuis le début du soulèvement populaire contre le régime, le 22 fé-

vrier 2019, le placement en détention de militants, d'activistes, de journalistes et de manifestants du Hirak n'a pas atteint une aussi inquiétante situation.

Le Comité national pour la libération des détenus (CNLD) a répertorié 174 détenus jusqu'au 25 mai 2021, emprisonnés pour leur opinion politique sur les réseaux sociaux ou lors des manifestations pacifiques du mardi ou vendredi.

Les détenus d'opinion sont répartis sur 30 wilayas, dont la grande partie se trouve à Alger (70 détenus).

Les défenseurs des droits de l'homme en Algérie ont tiré la sonnette d'alarme plusieurs fois pour ce qu'ils considèrent comme "une atteinte grave aux droits de l'Homme

Sanofi lance les essais de son principal projet de vaccin anti-Covid-19

Le groupe pharmaceutique français Sanofi a annoncé jeudi le début d'essais à grande échelle pour son principal projet de vaccin anti-Covid-19, développé avec le britannique GSK, confirmant tablir sur un lancement fin 2021 pour ce produit après déjà des mois de retard. "Sanofi et GSK débute une étude internationale de phase 3 pour évaluer l'efficacité de leur candidat-vaccin contre (le) Covid-19", a déclaré dans un communiqué le groupe français, dix jours après l'an-

nonce de résultats encourageants à l'issue de premiers essais.

Ces derniers, dits de phase 2 et réalisés sur quelques centaines de personnes, avaient montré que ce vaccin provoque la production d'anticorps contre le coronavirus chez la plupart des sujets auxquels il a été injecté.

Mais ce sont les essais annoncés ce jeudi qui doivent donner une idée réelle de l'efficacité contre le Covid-19 de ce vaccin, pour lequel GSK fournit l'adjuvant. Ils seront effectués auprès

de quelque 35.000 personnes dans de multiples pays, dont les Etats-Unis.

Si les résultats sont favorables, Sanofi, qui est déjà en train de préparer la production de ce vaccin, compte sur une approbation au quatrième trimestre par les principales autorités sanitaires.

Cela signifie que, dans le meilleur des cas, le vaccin de Sanofi sera lancé près d'un an après les premiers vaccins distribués dans le monde occidental contre le coronavirus, ceux de

Pfizer/BioNTech et de Moderna. Dans l'Union européenne (UE), ceux de Johnson & Johnson et d'AstraZeneca sont déjà sur le marché depuis des semaines. Plus largement, dans le monde, les vaccins russes Sputnik V et chinois Sinovac jouent aussi un rôle important dans les campagnes de vaccination.

Cette arrivée tardive s'explique par des dysfonctionnements dans le développement du vaccin par Sanofi, qui a subi un contretemps de plusieurs mois. Depuis, le groupe ne cesse

d'assurer que son produit trouvera tout de même sa place.

A ce titre, il va à la fois évaluer si ce vaccin est efficace contre le variant dit sud-africain, l'une des principales nouvelles souches du virus, et si on l'utilise en rappel après un autre vaccin.

Il s'agit d'un vaccin à protéine recombinante, une technologie différente des vaccins déjà approuvés. Sanofi développe par ailleurs un autre vaccin, à ARN messager comme ceux de Pfizer et Moderna, mais n'en est encore qu'à un stade peu avancé.

ROYAUME DU MAROC
Ministère
de l'Équipement,
du Transport, de la
Logistique et de l'Eau
DIRECTION GENERALE
DE LA METEOROLOGIE
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°13/2021/DGM

Le 13/07/2021 à 10h, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Générale de la Météorologie à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix n° 13/2021/DGM, pour la fourniture et installation d'équipements et de logiciels informatiques et de mobiliers de bureau pour la salle de prévision et de veille météorologique de la Direction Générale de la Météorologie en deux lots.

(Préfecture d'arrondissement Hay Hassani).
Lot N° 1: Fourniture et installation d'équipements et de logiciels informatiques pour la salle de prévision et de veille météorologique de la Direction Générale de la Météorologie.

Lot N° 2: Fourniture et installation de mobiliers de bureau pour la salle de prévision et de veille météorologique de la Direction Générale de la Météorologie.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés Publics de la Direction Générale de la Météorologie en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma)

-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de:

Lot N° 1 : 20 000,00 dhs (Vingt mille dirhams).
Lot N° 2 : 10 000,00 dhs (Dix mille dirhams).

L'estimation du maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

Lot N° 1 : 1 776 000,00 dhs (Un million sept cent soixante-seize mille dirhams TTC).

Lot N° 2 : 1 375 200,00 dhs (Un million trois cent soixante quinze mille deux cent dirhams TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Service des Marchés Publics de la Direction Générale de la Météorologie en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Service précité;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit transmettre par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances

n° 20-14 du 08 Kaada 1435 (04 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics

Il est prévu une visite des lieux le 24/06/2021 à 10 h00mn au siège de la Direction Générale de la Météorologie.

Les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le Service des Marchés publics avant le 12/07/2021 à 10 heures.

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

N° 4729/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION
DE L'ORIENTAL
REGION
DE L'ORIENTAL
DIRECTION GENERALE
DES SERVICES
DIRECTION
DES AFFAIRES
ADMINISTRATIVES ET
JURIDIQUES
DIVISION DU BUDGET,
DES FINANCES ET
D'EQUIPEMENTS
SERVICE
DES COMMANDES ET
DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° : 29 /2021/BR

Le 22/06/2021 à partir de 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Région de l'Oriental à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Acquisition du mobilier d'enseignement, matériel informatique et audiovisuel pour le compte de l'Ecole nationale d'Architecture d'Oujda.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la Région de l'Oriental à Oujda, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics. www.marchespublics.gov.ma

La caution provisoire :7.000,00DHS (sept mille dhs)

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 539.040,00dh (Cinq cent trente-neuf mille quarante dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
• Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Région de l'Oriental, Boulevard Son altesse Royale Prince Héritier Moulay EL Hassan Oujda.

• Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Soit les déposer par voie électronique, via le portail

des marchés public.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de Consultation.

N.B : Les prospectus, notices ou autres documents techniques relatifs à tous les articles doivent être déposés au bureau des marchés et commandes au plus tard le 21/06/2021 avant 16 heures 30 mn.

N° 4730/PA

OFFICE NATIONAL DE
L'ELECTRICITE ET DE
L'EAU POTABLE (ONEE)
Branche Eau
DIRECTION

REGIONALE DU NORD
Acquisition de matériels d'eau et de branchement ordinaire d'assainissement liquide de l'Agence Al-Hoceima
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 48 DR9/C/1/2021
Séance publique

La Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau, sise 6, Rue Melilla, Castilla, à Tanger lance le présent appel d'offres qui concerne : Acquisition de matériels d'eau et de branchement ordinaire d'assainissement liquide de l'Agence Al-Hoceima.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.
L'estimation du coût des prestations s'élève à 580 920,00 DH TTC. Cette estimation reste indicative et ne constitue pas un montant maximum.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 5.900,00 DH ou son équivalent en devise librement convertible.

Le dossier d'appel d'offres (RCDF, RCDG, CCAFP, CCAFG, CCTP et Bordereau des Prix) est téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma>

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante :
Bureau d'ordre de la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau. Adresse : 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger.

- Téléphone : 05 - 39 - 32 - 85 - 15/20/25 - Fax : 05 - 39 - 94-02-08/05-39-94-39-71

Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouver-

ture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le Mercredi 30 / 06/2021 à 10h00 à la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger.

L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents prière de contacter la Division Achats de la Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau

- Adresse : sise 6, Rue Melilla, Castilla, à Tanger
Téléphone : 05- 39 - 32 - 85 - 18/20/25 - Fax : 05 - 39 - 94-02-08 /05-39-94-39-71
Email : fferrasi@onee.ma - fboujida@onee.ma

Les cahiers généraux et le règlement des achats de l'ONEE sont consultables et téléchargeables à partir du site des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse :

<http://www.onep.ma> / (Espace Entreprise - rubrique Achats).

N° 4731/PC

OFFICE NATIONAL DE
L'ELECTRICITE ET DE
L'EAU POTABLE (ONEE)
Branche Eau
DIRECTION

REGIONALE DU NORD
Renforcement et sécurisation de l'AEP des centres Tamassint, Ait Kamra, Louta et Ait Youssef Ou Ali à partir des nouveaux puits. Province d'AL HOCEIMA - Lot : Equipements
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°

49DR9/C/AMN/5/2021
Séance publique

La Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau, sise 6, Rue Melilla, Castilla, à Tanger lance le présent appel d'offres qui concerne : le Renforcement et sécurisation de l'AEP des centres Tamassint, Ait Kamra, Louta et Ait Youssef Ou Ali à partir des nouveaux puits. Province d'AL HOCEIMA - Lot : Equipements.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises (PME) nationales, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 900 000,00 DH TTC. Cette estimation reste indicative et ne constitue pas un montant maximum.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 9 000 DH ou son équivalent en devise librement convertible.

Le dossier de consultation (RCDF, RCDG, CCAFP, CCAFG, CCTP, Définition et Bordereau des Prix) est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma>.

Les dossiers de consulta-

tion peuvent être retirés à l'adresse suivante :

Bureau d'ordre de la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau. Adresse : 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger.

- Téléphone : 05 - 39 - 32 - 85 - 15/20/25 - Fax : 05 - 39 - 94-02-08/05-39-94-39-71

Le dossier de consultation est remis gratuitement aux candidats.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le Mercredi 30/06/2021 à 10h00 à la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger.

L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents prière de contacter la Division Achats de la Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau

- Adresse : sise 6, Rue Melilla, Castilla, à Tanger
Téléphone : 05- 39 - 32 - 85 - 18/20/25 - Fax : 05 - 39 - 94-02-08 /05-39-94-39-71
Email : fferrasi@onee.ma - fboujida@onee.ma - hghazali@onee.ma

Les cahiers généraux et le règlement des achats de l'ONEE sont consultables et téléchargeables à partir du site des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse :

<http://www.onep.ma> / (Espace Entreprise - rubrique Achats).

N° 4732/PC

OFFICE NATIONAL DE
L'ELECTRICITE ET DE
L'EAU POTABLE (ONEE)

Branche Eau
DIRECTION
REGIONALE
DE TENSIFT
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL
N° 34/DR2/2021
Séance publique

La Direction Régionale du Tensift de l'ONEE- Branche Eau, sise à Marrakech, lance le présent appel d'offres qui concerne l'ASSAINISSEMENT LIQUIDE DU CENTRE SKHOUR R'HAMNA Lot N°2 : STATION D'EPURATION
La réalisation des travaux objet du présent appel

d'offres seront financés dans le cadre du cofinancement européen AFD / KWF / BEI / UE.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 9 059 304,00 DH TTC. Cette estimation reste indicative et ne constitue pas un montant maximum.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 90 600 DH ou son équivalent en devise librement convertible.

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante :

- Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Guéliz- Marrakech- Tél : 05 24 35 12 10 Fax : 05 24 43 91 09

Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposés contre récépissé d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Guéliz- Marrakech avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Guéliz- Marrakech avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le Jeudi 15 juillet 2021 à 10h à la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Guéliz- Marrakech l'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter la Division achats de la Direction Régionale de Tensift de l'ONEE-Branche Eau - Adresse Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Guéliz- Marrakech - Fax : 05 24 43 91 09 - Email : rjdoua@onee.ma.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

N° 4733PC

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province de Ouarzazate
Cercle d'amerzazgane
Commune de Tidili

Avis rectificatif relatif à l'appel d'offre ouvert
N°06/2021

le président de la commune Tidili porte à la connaissance du public qu'une rectification a été portée à l'appel d'offre sur offres des prix N°06/2021 relatif aux travaux d'extension du réseau 1^{er} catégorie aux douars : Tagadirte Noumazoïre, Anzal, Timajdoute, Targa Igoudlan, Tachadire, Argue, Centre Tidili, Fouzilal, Ait Bourique, Imaghouden Ait Bouyahda, Tagadirte Nbozine, Tighremte, Azrou, Ibarbazen, Zaouite Sidi Ider, Tizaghren à la commune de Tidili.
Cette rectification concerne :
Le cautionnement provisoire fixé à la somme de : 8.957,00Dhs (huit mille neuf cent cinquante-sept Dirhams, 00Cts).
L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage : 358.309,80 Dhs TTC (trois Cent cinquante-huit Mille trois Cent neuf Dirhams, 80 Cts).
Le reste des conditions de la concurrence n'a pas subi de changement.

N°4700/PA

ROYAUME DU MAROC
PROVINCE D'OUZZAZANE
CERCLE D'AL OUAHDA
CAÏDAT DE TEROUAL
COMMUNE DE ZGHIRA

Avis de vente aux enchères publiques

Une voiture accidentée mise en fourrière et du matériels réformés

Le Président de la Commune de Zghira, procédera au parc de la Commune.

Le **mercredi 23/06/2021 à 11h00 du matin**, à la vente aux enchères publiques en lot unique, avec un prix d'ouverture de **2 000.00 Dhs**, une voiture accidentée mise en fourrière et du matériels réformés (hors service), cités ci-dessous:

55 Chaises, **06** bureaux, **02** tables du PC Fixe, **02** Ecrans PC, **01** machine dactylo, **04** photocopieuses, **04** claviers, **01** téléx, **05** imprimantes, **04** carcasses de moteur de voiture, **01** porte en bois sans cadre, **01** armoire en fer, **05** bureaux cassés hors service, matériels en fer, **49** pneus de différentes tailles, **2** barrières en fer, matériels en bois hors service, **01** porte en fer sans cadre, **01** carcasse de voiture R12, **02** bayasses médical, **02** chaises de voitures, **05** grilles de sécurité, **04** unités centrales, divers matériels hors service, voiture mise en fourrière/Peugeot 104.

Les participants qui souhaitent participer à cette vente aux enchères doivent présenter leurs CIN et une caution espèces de **500.00 Dhs**.

L'acquéreur aura à verser immédiatement et par espèces le prix final de vente avec un complément de **10%**, et pour plus d'informations, veuillez consulter le portrait des marchés publics. www.marchespublics.gov.ma, il peut également être retiré le dossier de cette vente aux enchères du bureau du patrimoine communal.

N°4703/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province Ouezzane
Cercle Al ouahda
Caïdat Teroual
Commune Zghira

AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE N° 01/2021

Lundi le **28/06/2021**, il sera procédé, dans les bureaux de la commune Zghira à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale pour :

Travaux	Heur	budget prévisionnel maximum, hors taxe
Travaux de construction d'un R+1 à la commune Zghira	12	666 666,66 DH

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au bureau technique Zghira, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.ma.

- Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la commune Zghira.
- soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les dépose par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre des finances n° 20-14 du 04/09/2014.
- Il est prévu une visite des lieux le **21/06/2021** à 12 H
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 Du règlement de la consultation architecturale

N°4704/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
ولاية جهة مراكش آسفي
عمالة إقليم آسفي
جماعة آسفي

إعلان للعموم حول طلب عروض رقم 2021/06

ليكن في علم العموم ان الإعلان الخاص بطلب العروض المفتوح رقم 2021/06 المقرر عقده بتاريخ 2021/06/09 والمتعلق باستغلال المحلات التجارية الفارغة المتواجدة بأسواق الزيتون، القليعة والسانية الصادر :

جريدة الإتحاد الإشتراكي عدد 12.853 بتاريخ 27 ماي 2021
جريدة ليبيراسيون عدد 9327 بتاريخ 27 ماي 2021

قد سبق وأن تم نشره في الأجل القانونية بالجراند التالية :

جريدة الإتحاد الإشتراكي عدد 12.840 بتاريخ 10 ماي 2021
جريدة ليبيراسيون عدد 9314 بتاريخ 10 ماي 2021

وبه وجب الإخبار

N°4701/PA

المملكة المغربية
ROYAUME DU MAROC



وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
Département des Eaux et Forêts
Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Nord Est
Direction provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Guercif

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 07/2021/DPEFLCD/GUE

Le **22/06/2021 à 10h**, il sera procédé, dans le bureau du Directeur Provincial des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Guercif (avenue mohamed VI, Guercif), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : l'exécution des **Travaux d'infrastructures antiérosives** dans la province de Guercif, repartis en **trois (03) lots** :

Lot n°1 : L'exécution des Travaux d'infrastructures antiérosives, dans les périmètres de **Targa madi, boumharz tamjilt et bni bououlouksar elkbir**, situés dans la commune de **Berkine**, Province de Guercif.

Lot n°2 : L'exécution des Travaux d'infrastructures antiérosives dans les périmètres de **Sidi Lafdel et admeur**, situés dans les communes de **Saka et Lamrija**, Province de Guercif.

Lot n°3 : L'exécution des Travaux d'infrastructures antiérosives dans les périmètres de **Tlat Izizouene et Anguied 2**, situés dans les communes de **Ras Laksar et Mezguitem**, Province de Guercif.

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré du Bureau des Programmes et Suivi-Evaluation de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Guercif, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat (www.marchespublics.gov.ma).

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :
- Lot n°1 : Trente-six mille (36 000,00) Dirhams.
- Lot n°2 : Vingt-deux mille cinq cents (22 500,00) Dirhams.
- Lot n°3 : Treize mille cinq cents (13 500,00) Dirhams.

▪ L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit :

- Lot n°1 : Un million deux cent mille (1 200 000,00) Dirhams,
- Lot n°2 : Sept cent cinquante mille (750 000,00) Dirhams
- Lot n°3 : Quatre cent cinquante mille (450 000,00) Dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada Ier 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Ø Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Guercif;
- Ø Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Ø Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Ø Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique au maître d'ouvrage dans le portail des marchés de l'Etat.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

Le dossier Technique doit comporter Une Copie légalisée du certificat de qualification et de classification des entreprises intervenant dans le secteur forestier, délivrée par le département Eaux et Forêts.

Le secteur de l'activité concernée, la classe minimale et la qualification exigée pour chaque lot sont :

Lot n°	Secteur d'activité	Qualifications exigées	Catégorie minimale
1	2	2.1	3
2 et 3	2	2.1	4

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 5 du règlement de consultation.

N°4702/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE RHAMNA
SECRETARIAT GÉNÉRAL
DIVISION DES AFFAIRES RURALES



Avis d'appel d'offres
N°01/P.Rhamna/DAR/2021

Concernant la location de terrains collectifs Pour la réalisation de projets d'investissement dans le domaine agricole

En application du décret n° 2.19.973 en date du 9 janvier 2020 dans son article n°26, la province de Rhamna compte lancer un avis d'appel d'offres pour la location de 09 parcelles de terrains collectifs revenant aux collectivités ethniques NZALET LADEM ET CONSORTS et ce dans le cadre de mobilisation des terrains collectifs pour l'investissement agricole, tel qu'il est mentionné au tableau ci-dessous :

LOT N°	Nom du Collectif	Collectivité ethnique	Référence Foncière	Catégorie	Coordonnées Lambert	Superficie	Spécificité	Prix de location d'ouverture
1	BLED EL BLANE	Nzaletludem et consorts	17008/72 DA118	Louta	X : 253885.88 Y : 173592.99 « Plan ci-joint »	21ha 18a 80ca	plat, cultivable sol (sableux limoneux à sable fin)	2500dh /ha/an
2	BLED EL BLANE	Nzaletludem et consorts	17008/72 DA118	Louta	X : 253875.62 Y : 173383.34 « Plan ci-joint »	22ha 14a 20Ca	plat, cultivable sol (sableux limoneux à sable fin)	2500dh /ha/an
3	CHAAABATE LAMHAKEN	Nzaletludem et consorts	17008/72 DA118	Louta	X : 255234.97 Y : 174750.40 « Plan ci-joint »	21ha 28a 04ca	plat, cultivable sol (sableux limoneux à sable fin)	2500dh /ha/an
4	CHAAABATE LAMHAKEN	Nzaletludem et consorts	17008/72 DA118	Louta	X : 255197.89 Y : 174174.85 « Plan ci-joint »	20ha 14a 38Ca	plat, cultivable sol (sableux limoneux à sable fin)	2500dh /ha/an
5	CHAAABATE LAMHAKEN	Nzaletludem et consorts	17008/72 DA118	Louta	X : 255921.76 Y : 173936.23 « Plan ci-joint »	20ha 27a 52Ca	plat, cultivable sol (sableux limoneux à sable fin)	2500dh /ha/an
6	CHAAABATE LAMHAKEN	Nzaletludem et consorts	17008/72 DA118	Louta	X : 256002.53 Y : 174237.04 « Plan ci-joint »	20ha 01a 98Ca	plat, cultivable sol (sableux limoneux à sable fin)	2500dh /ha/an
7	BLED EL BLANE	Nzaletludem et consorts	17008/72 1186a	Louta	X : 253875.63 Y : 173383.34	18HA99a 62CA	plat, cultivable sol (sableux limoneux à sable fin)	2500dh /ha/an
8	CHAAABATE LAMHAKEN	Nzaletludem et consorts	17008/72	Louta	X : 255593.87 Y : 173766.50	34HA86a 95CA	plat, cultivable sol (sableux limoneux à sable fin)	2500dh /ha/an
9	BLED EL BLANE	Nzaletludem et consorts	17008/72 1186a	Louta	X : 253782.57 Y : 173663.29	27HA63a 03CA	plat, cultivable sol (sableux limoneux à sable fin)	2500dh /ha/an

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès de la division des affaires rurales relevant du secrétariat général de la Province de Rhamna ou téléchargé à partir du site web de la direction des affaires rurales : www.terrescollectives.ma.

Pour tous renseignements complémentaires contacter le numéro 05 24 31 64 95.

Les concurrents peuvent déposer, contre récépissé, leurs plis à la division des affaires rurales province rhamna à partir du 28 MAI 2021 jusqu'au 30 JUIN 2021 à 16h30 de rigueur.

La commission d'ouverture des plis se tiendra le 01 JUILLET 2021 à 11h00 au siège du Secrétariat Général de la Province.

N°4705/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
WILAYA DE LA REGION DE MARRAKECH-SAFI
PROVINCE DE YOUSOUFIA
SECRETARIAT GÉNÉRAL
DBM

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 02/2021

Le Mercredi 23 juin 2021 à 10 heures, il sera procédé, au siège du Secrétariat Général de la Province de Youssoufia à l'ouverture des plis relatif à l'Appel d'Offres Ouvert sur offres de prix, pour les Travaux de Construction d'Escouade à cheval à la Ville de Youssoufia / Province de Youssoufia lot n° 1

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré au Bureau du Service des Marchés de la DBM/SG de la Province de Youssoufia, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

* Le cautionnement provisoire est fixé à Soixante Dix Mille Dirhams (70 000,00 Dhs).

* L'Estimation du Coût des prestations établi par le Maître d'Ouvrage est fixée à Deux Millions Seize Mille Quatre Cent Quarante Et Un Dirhams TTC (2 016 441.00 Dhs - TTC).

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des Articles N° 27, 29, 31 et 148 du Décret N° 2.12.349 en date du 20 Mars 2013 du décret relatif aux marchés publics.

Les plis des concurrents peuvent :

- Soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au Bureau du Service des Marchés de la DBM/SG de la Province de Youssoufia ;
- Soit déposés, contre récépissé, dans le Bureau du Service des Marchés de la DBM/SG de la Province de Youssoufia ;
- Soit remis, séance tenante, au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit Transmettre par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics www.marchespublics.gov.ma

Très Important :

Les concurrents installés au Maroc doivent fournir le dossier Technique comprenant une Copie légalisée du Certificat de Qualification et de Classification délivré par le Ministre de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau dans le domaine suivant (Secteur/Qualification /Classe).

Secteur demandé	Qualification demandée	Classe minimale demandée
A	A2	4

Les Concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier Technique tel que prévu par l'article 10 du Règlement de consultation.

Les Pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'Article 10 du Règlement de consultation.

N°4708/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
REGION MARRAKECH-SAFI
PROVINCE DE YOUSOUFIA
COMMUNE ESBLAAT

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°02/2021

Le : 22 juin 2021..... à 10 heures , Il sera procédé, dans le bureau du président de la commune de ESBLAAT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, pour : adduction en eau potable des douars Oulad allal, Oulad slama, Oulad abdellalame et Lahouazem Loubirat relevant de la commune ESBlāate, Province de Youssoufia par des bornes fontaines.

Une visite des lieux sera organisée le ...14/6/2021.... à 10H . lieu de départ est le siège de la commune esblaat . la commune invite les soumissionnaires a y participé.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de trente mille Dirhams (30.000.00 DH)

L'estimation du cout des prestations établie par le maitre d'ouvrage est : Un million sept cent onze mille cent quarante dirhams. (1.711.140,00 DHS).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service technique de la commune. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat et des collectivités locales à partir de l'adresse électronique : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 19, 25, 27, 29 et 31 du décret N° 02.12.349 du 8 jourmada 1 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune ESBLAAT.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par courrier électronique.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 9 du règlement de consultation.

Pour les concurrents installés au Maroc :

Une copie légalisée et certifiée conforme à l'original du certificat de qualification délivré par le ministère de l'équipement du transport de la logistique et de l'eau dans le (secteur/qualification) :

SECTEUR DEMANDE	CLASSE MINIMALE	QUALIFICATION DEMANDE
C	4	CI

N°4706/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province de Beni Mellal
Cercle de Kasba Tadla
Commune Territoriale Ouled Youssef

Avis d'appels d'offres ouvert
(Séance Publique)

Il sera procédé au siège de la commune Ouled Youssef à l'ouverture des plis afférents à l'appel d'offres sur «Offres de prix» du marché récapitulé dans le tableau suivant :

Appel D'offres N°	Objet	Estimation Provisoire	Date d'ouverture des plis	Heure d'ouverture des plis	Caution provisoire (DH)
01/CTOY/2021	Construction et revêtement de l'accès menant au lycée Ouled Youssef.	344 554,80	21/06/2021	10 heures	10 000,00
03/CTOY/2021	Aménagement des pistes communales.	1 505 898,80	21/06/2021	12 heures	45 000,00

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service technique communal d'Ouled Youssef, Il peut être également téléchargé du portail des marchés publics de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'article 19 du décret n°2.12.349 du 08 Jourmada 1^{er} 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N°2.12.349 du 08 Jourmada 1^{er} 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de Monsieur le président du conseil communal Ouled Youssef;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret N°2.12.349 précité.

Ces dossiers sont constitués des pièces signalées dans le règlement de consultation.

N°4707/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
WILAYA DE LA RÉGION MARRAKECH-SAFI
COMMUNE DE SAFI
Avis d'Appel d'Offres Ouvert N°07/ 2021
Le 22/06/2021 à 10 Heures, il sera procédé, dans le bureau du Monsieur le Président de la COMMUNE DE SAFI à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour : « AFFERMAGE DU MARCHÉ SOUK DES MOUTONS -AID AL ADHA »
Il sera placé sur la parcelle municipale 67495/23, size route de Marrakech à proximité de centre commercial MARJANE.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de l'administration de la COMMUNE DE SAFI sise à Safi, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : <http://www.marchéspublics.gov.ma>

* Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 30.000.00 dh
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12-349 du 8 jourmada Al Oula 1434 (20 Mars 2013) concernant les marchés publics. Les concurrents peuvent :
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la COMMUNE DE SAFI .
• Soit les envoyer par courrier recommandé

avec accusé de réception au bureau de l'administration de la COMMUNE DE SAFI

• soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
• Soit les envoyer par voie électronique, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20 - 14 du 8 kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles énumérées par l'article 4 du cahier de charge.

N° 4712/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Tarfaya
Secrétariat Général
Division du Budget et des Marchés
Service des Marchés
AVIS DE CONSULTATION ARCHITECTURALE
N° : 04/PT/INDH/2021
Le Mardi 22 Juin 2021 à Midi (12H00), il sera procédé, à la salle des réunions de la Province de Tarfaya à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

ETUDE ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX UNITES PRESCOLAIRES A LA COMMUNE AKHFENNIR ET A LA COMMUNE DAOURA (PROVINCE

TARFAYA)

La date de visite des lieux : 09 Juin 2021.

Le dossier de consultation architecturale peut être retiré au service des marchés de cette Province. Il peut, également, être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma.

Le budget prévisionnel maximum, Hors Taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : (313 230,00 DHS HT) TROIS CENT TREIZE MILLE DEUX CENT TRENTE DIRHAMS ET 00 CTS (HORS TAXE).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du Décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :

• Soit soumissionner électroniquement via la plate forme des marchés publics ;
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés de la Province de Tarfaya ;
• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
• Soit les remettre au président du Jury d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du Règlement de Consultation.
N° 4713/PA

Royaume Du Maroc
Ministère De L'intérieur
Wilaya De La Région Casablanca- Settat
Province De Settat
Cercle De Benahmed Janoubia
Caidat Ouleds Fares

Commune Sganna

Avis De Concours :
Aptitude Professionnelle

Suite Décision n° 39 Du : 26 AVR 2021, Concernant L'examen D'aptitude Professionnelle.

La Commune Sganna Décide Organiser Un Examen D'aptitude Professionnelle Pour Les Fonctionnaires Communales Pour Accès Au Grades Suivants :

Grade	Nbre De Poste	Conditions
Rédacteur 2 ^{ème} Grade, Echelle 10	1	6 Ans En Grade De Rédacteur 3 ^{ème} Grade, Echelle 9
Adjoint Administratif 1 ^{ère} Echelle 8	1	6 Ans En Grade De Adjoint Administratif 2 ^{ème} Grade, Echelle 6
Adjoint Administratif 2 ^{ème} Echelle 7	1	6 Ans En Grade De Adjoint Administratif 3 ^{ème} Grade, Echelle 6
Adjoint Technique 2 ^{ème} Echelle 7	1	6 Ans En Grade De Adjoint Technique 3 ^{ème} Grade, Echelle 6

L'examen Se Déroulera Au Siège De La Maison Communale Le : 02 Octobre 2021, A Partir De 9h Matin.

Les Fonctionnaires Ayant Les Conditions Cités Ci-dessus Devront Présenter Une Demande De Candidature Au Service Du Personnel De La Commune Avant Le : 17 Septembre 2021.

N°4709/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
AGENCE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
RÉGION DE GUELMIM OUED NOUN
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI

Avis d'appels d'offres ouvert

Il sera procédé au siège de la Direction provinciale de SIDI IFNI relevant de l'AREF Région Guelmim/Oued Noun, Sis à Avenue lalla Abella (Route du Port) sidi ifni, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouvertes suivants :

Avis d'appels d'offres ouvert
SUR OFFRE DES PRIX

N° AOO	OBJET	CAUTION PROVISOIRE EN DHS	ESTIMATION EN DHS TTC	DATE/HEURES OUVERTURE	AGREMENT demandé
16/2021/EXP-IFNI	LOT N°1 : GARDIENNAGE ET SURVEILLANCE DES LYCEES QUALIFIANT RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI RELEVANT DE L'ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION GUELMIM OUED NOUN. LOT N°2 : GARDIENNAGE ET SURVEILLANCE DES LYCEES QUALIFIANT EN 4 ESPACES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI RELEVANT DE L'ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION GUELMIM OUED NOUN.	6000,00 DHS SIX MILLE DHS	302 025,60 DHS TROIS CENT DEUX MILLE VINGT CINQ DHS 60 CTS	28/06/2021 à 10H00	Attestations de références
17/2021/INV-IFNI	CONTROLE TECHNIQUE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DE 08 BLOCS SANITAIRES, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI AREF GUELMIM OUED NOUN.	SANS	40 500,00 DH (QUARANTE MILLE CINQ CENT DIRHAMS TTC);	28/06/2021 à 11H00	Attestations de références
18/2021/INV-IFNI	ETUDE TECHNIQUE ET SUIVI DES TRAVAUX D'EXTENSION DE 4 LYCEES QUALIFAIANTS EN 4 ESPACES D'ORIENTATION ET EXTENSION DES 4 ESPACES COLLEGIATX EN 4 ESPACES D'ORIENTATION, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI AREF GUELMIM OUED NOUN.	SANS	66 000,00 Dh (SOIXANTE SIX MILLE DIRHAMS TTC);	29/06/2021 à 10H00	D14 D15 D16
19/2021/INV-IFNI	CONTROLE TECHNIQUE ET SUIVI DES TRAVAUX D'EXTENSION DE 4 LYCEES QUALIFAIANTS EN 4 ESPACES D'ORIENTATION ET EXTENSION DES 4 LYCEES COLLEGIATX EN 4 ESPACES D'ORIENTATION, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI AREF GUELMIM OUED NOUN.	SANS	48 000,00 DHS (QUARANTE HUIT MILLE DIRHAMS TTC);	29/06/2021 à 11H00	Attestations
20/2021/INV-IFNI	ETUDES GEOTECHNIQUES, RECEPTION DES FONDIS DE FONDILLES ET CONTROLE DE LA QUALITE DES MATERIAUX ET SUIVI DES TRAVAUX D'EXTENSION DE 4 LYCEES QUALIFAIANTS EN 4 ESPACES D'ORIENTATION ET EXTENSION DES 4 LYCEES COLLEGIATX EN 4 ESPACES D'ORIENTATION, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI AREF GUELMIM OUED NOUN.	SANS	48 000,00 DHS (QUARANTE HUIT MILLE DIRHAMS TTC);	29/06/2021 à 12H00	EG1-CQ1 catégorié4

ET LA CONSULTATION ARCHITECTURALE SUIVANTE :

N° CA	OBJET	ESTIMATION DES TRAVAUX EN DHS HT	DATE/HEURES OUVERTURE
02/2021/CA-IFNI	ETUDES, CONCEPTION ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX D'EXTENSION DE 4 LYCEES QUALIFAIANTS EN 4 ESPACES D'ORIENTATION ET EXTENSION DES 4 LYCEES COLLEGIATX EN 4 ESPACES D'ORIENTATION, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI AREF GUELMIM OUED NOUN.	2 700 000,00 Dirhams HT. (DEUX MILLION SEPT CENT MILLE DIRHAMS HT)	28/06/2021 à 12H00

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics
- Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des architectes doivent être conformes aux dispositions de l'article 120 Décret n° 2-12-349 du 8 Joumada Ier 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles Du règlement de consultation.
- Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès du bureau des marchés au siège de la Direction provinciale de sidi ifni l'AREF Région Guelmim/Oued Noun ou téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'état : www.marchéspublics.gov.ma
- Les concurrents peuvent Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la Direction provinciale de sidi ifni l'AREF Région Guelmim/Oued Noun
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n° :20-14 du 04/09/2014.

N°4710/PA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°09/2021/CBG

Le 22/06/2021 à 11.00 heures il sera procédé, au siège de la Commune de Benguerir à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

L'installation des poteaux et câblage

(Renforcement de l'éclairage public du grand terrain communal de football à la commune de Benguerir)

* Le dossier d'appel d'offre peut être retiré auprès du bureau des marchés, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état. www.marchéspublics.gov.ma

* Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 10.000,00DHS (dix mille dirhams)

* L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 552 120,00 dhs (cinq cent cinquante deux mille cent vingt dirhams, 00ts).

* Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29,31 du décret N° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.
- Soit les déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau précité
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

* Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article N°4 du règlement de consultation.

Pour les concurrents installés au Maroc Produire les copie certifiée conforme à l'original des certificats de qualification et de classification délivrée par le ministère de l'Équipement, du Transport de la Logistique et de l' Eau suivant les spécifications du tableau suivant :

Secteur	Classe	Qualifications exigées
J	5	J4

Pour les concurrents non installés au Maroc

Produire le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation

* il est prévu une visite des lieux le 09/06/2021 à 11h (le siège de la commune est le lieu de rencontre).

N°4711/PA

Cession Fonds de commerce
Aux termes de la décision collective en date du 31/12/2020, Monsieur AHMED ERRAJI d'une part cède par les présentes, en s'obligeant à toutes les garanties ordinaires de fait de droit les plus étendues en pareille matière, A : Société SALALH CAR, d'autre part, qui accepte le Fonds de Commerce dont la désignation suit : Un fonds de commerce Pneumatique grande ceinture, exploité par le cédant à Casablanca, Bloc Saada 303 Bd Grande ceinture NR 323 Hay Mohammadi, sous le registre de commerce n° 184560. Et 0 la taxe professionnelle n° 34305006. Telle au surplus que ledit fonds existe, se poursuit et se comporte avec toutes ses aisances et dépendances et tous les droits y attachés sans aucune exception ni réserve, et sans qu'il soit besoin d'en faire plus ample désignation, le cessionnaire déclarant parfaitement le connaître pour l'avoir vu et visité en vue des présentes.
N° 4608/PA

« **CTRAM SARL AU** »
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 17-03-2021, les associés de la société « CTRAM SARL AU » ont décidé ce qui suit :
- Cession de la totalité des parts de M. Nacer BENAMOUR (450 parts sociales) de Cent (100,00) Dirhams chacune à M. KENZA Bena-mour.
- Mise à jour des statuts
- Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 17 mai 2021 sous N° 778293.
N° 4609/PA

« **AUDIMAK CONSULTING** »
Cabinet d'expertise comptable, conseil Juridique, Fiscal et Foncier
ECOLE ALAÏSSIOUI PRI-

VEE SARL AU
Aux termes d'un acte SSP en date du 28 Janvier 2021 à Casablanca, le gérant unique de la société « **ECOLE ALAÏSSIOUI PRIVÉE SARL AU** », société à responsabilité limitée à associé unique, au capital de Cent Mille dirhams (100.000,00 DHS), sise à BD CHEFCHAOUNI ET BD TIZI OUSLI AIN SEBAA RES AIN SEBAA GARDEN Casablanca, a décidé ce qui suit :
1- Approbation de la liquidation et la clôture de la société « Ecole Alaïssiouï privée SARL AU » : l'assemblée générale extraordinaire approuve la liquidation et la clôture de la société.
2- Radiation de la société : L'assemblée générale extraordinaire approuve la radiation de la société « Ecole Alaïssiouï privée SARL AU ». Le dépôt a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca, le 12 mai 2021 sous le numéro 778200 au registre de commerce N° 381277.
N° 4610/PA

MONDE SERVICE COMPTA
Tenue de comptabilité assistance fiscale et juridique
TEL 0522658116
GSM 0678738632
« **YOUNES LILISKANE Sarl au** »
Cession des parts sociales RC : 465293 IF : 45864472 ICE : 002567163000083TP :34259645
L'assemblée générale ordinaire de la société à responsabilité limitée d'associé unique YOUNES LILISKANE Sarl au, au capital de 100 000 DH ayant son siège social à 10 RUE LIBERTE ETG3 N5 (C/O CA ALHIBA) CASABLANCA, dans sa réunion du 19 mai 2021, a décidé ce qui suit :
- cession des parts sociales - monsieur YOUNES EL HAOU cède à monsieur ADIL ALMISIHAL 500

(cinq cent) parts sociales - changement de forme juridique société à responsabilité limitée d'associé unique à société à responsabilité limitée
- modification des articles 1 .6 .7. des statuts
- mise à jour des statuts
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 24 mai 2021 sous le numéro 779452
MONDE SERVICE COMPTA 766 AVENUE 309 LOT EL HADJ FATAH OULFA ETAGE 3 Casablanca RC 247621 IF 40454927 GSM 0678738632 TEL 0522658116
N° 4716/PA

Cabinet de consulting et solution informatique
Tel : 0523287803
Constitution d'une société Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 22/04/2021. Il a été établi les statuts d'une SARL AU avec les caractéristiques suivantes :
MAISON DE BEAUTE BY IMANE TADLAOUI (MBIT)
Objet :
- Maison de beauté.
- Achat, Vente, Importation et Exportation de tous les produits articles ou marchandise cosmétique
Le siège social de la société est fixé à l'adresse suivante : CENTRAL PARK IMM GHM 2ème ETG N°17 MOHAMMEDIA
L'associé unique fixe le capital social à la somme de 100.000,00 DH divisé en 1000 parts sociales de 100.00 chacune, toutes souscrites en numéraire et libérées de la totalité.
Le capital social est réparti de la manière suivante :
MME BOUHARRACH IMANE1000 Parts
MME BOUHARRACH IMANE est nommée gérante unique pour une durée illimitée
Le dépôt légal a été effectué auprès du tribunal de Mohammedia sous le n° : 1217
N° 4717/PA

Cabinet de consulting et solution informatique
Tel : 0523287803
Constitution d'une société Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 10/05/2021. Il a été établi les statuts d'une SARL AU avec les caractéristiques suivantes :
Dénomination : TRANSLEV S.A.R.L.A.U
Objet :
• Transport de Marchandise pour le compte d'autrui.
• Levage et Manutention.
• Import et export du matériel.
• Entretien et Réparation tous Matériels et Engins des travaux publics
Le siège social de la société est fixé à l'adresse suivante : 75 bd. Anfa angle Rue clos de Provence 9 ème étage Appt. B 108 – Casablanca – Maroc
L'associé unique fixe le capital social à la somme de 100.000,00 DH divisé en 1000 parts sociales de 100.00 chacune, toutes souscrites en numéraire et libérées de la totalité.
Le capital social est réparti de la manière suivante :
M. GHAZZAR BOU-CHAIB : 1000 PARTS
M. GHAZZAR BOU-CHAIB est nommée en qualité de gérant unique.
Le dépôt légal a été effectué auprès du tribunal de commerce de Casablanca sous le n° : 19132
N° 4718/PA

Constitution FIDUCIAIRE KING CONSULTING -SARL- BOUZNKA
Tél/Fax: 0537743001
GSM: 0661205870.
Constitution d'une S.A.R.L. A.U
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 22/04/2021. Il a été établi les Statuts d'une Société à Responsabilité limitée, dont les caractéristiques essentielles sont les suivantes :
Dénomination : « JB DIFFUSION » SARL.

Siège Social: BUREAU B IMM 5 LOT N°1 HAY OTHMANE - BOUZNKA.
Associé :
Mr. BRAHIM BASAID, apporteur en numéraire 50 000.00 Dhs soit 500 parts sociales
Mr. JAMAL EL KHAINE, apporteur en numéraire 50 000.00 Dhs soit 500 parts sociales
TOTAL 100 000.00 Dhs soit 1000 parts sociales
Objet :
- Négociant.
- Importation Et Exploitation (Marchand Ou Intermédiaire Effectuant).
Durée : 99 ans.
Capital social : 100.000,00 DHS.
Gérance : la société est gérée par : Mr. JAMAL EL KHAINE.
Dépôt légale : la société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal de première instance de Benslimane sous le N°6861, et Dépôt légal a été effectué le 20/05/2021 sous le N°273.
N° 4719/PA
ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE EL KELAA DES SRAGHNA SECRETARIAT GENERAL D.B.M.
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
Le 24/6/2021 à 10 Heures, il sera procédé dans les bureaux du secrétariat général de la Province d'El Kelaâ des Sraghna. (Salle Ait Abdelmoula Abdelouhab) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix :
• 2/2021/FDR A 10 H Travaux d'aménagement du centre Sidi Moussa Province El Kelaâ des Sraghna - le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 30 000.00 DHS (Trente Mille Dhs).
- l'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée

à la somme de : 1 000 701.86 DHS (Un Million Sept Cent Un dhs Quatre Vingt Six Cts).
Les dossiers de l'appel d'offres peuvent être retirés auprès de la Division du budget et matériel de la province. Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
-soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre de la Province El kelaâ des Sraghna.
-soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province El kelaâ des Sraghna.
-soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit envoyer par voie électronique conformément à la disposition de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435(04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.
-Les concurrents doivent produire une copie certifiée conforme du certificat de qualification et de classification suivant le secteur, l'activité et la classe minimale et les qualifications ci-après :
Secteur : O ; Classe : 3 ;
Qualification : O1
Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation
N° 4720/PA



AVIS RECTIFICATIF

RELATIF A L'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 01/2021

« Etudes Techniques d'Avant-Projet Relatives à l'Aménagement de la Première Tranche de la Zone Logistique de Zaida dans la Province de Midelt »

Il est porté à la connaissance de l'ensemble des concurrents, qu'une modification a été apportée au dossier de l'appel d'offres n° 01/2021 publié dans le journal Rissalate Aloumma N° 11825 et La libération N° 9317 du 13 au 16 mai 2021;

A cet effet, l'objet en arabe sera :

الدراسات التقنية الأولية المتعلقة بمشروع تهيئة الشطر الأول للمنطقة اللوجستكية زائدة باقليم ميدلت

Au lieu de :

الدراسات التقنية الأولية المتعلقة بمشروع تهيئة الشطر الأول للمنطقة اللوجستكية زائدة بعمالة ميدلت

Les autres informations restent inchangées.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau du Département des Ressources Humaines et des Affaires Générales de l'AMDL, et il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

N°4714/PA



AVIS RECTIFICATIF

RELATIF A L'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 02/2021

« Prestations d'assistance technique relatives aux études d'avant-projet pour l'aménagement in-site et hors-site de la première tranche de la zone logistique de Zaida dans la Province de Midelt »

Il est porté à la connaissance de l'ensemble des concurrents, qu'une modification a été apportée au dossier de l'appel d'offres n° 02/2021 publié dans le journal Rissalate Aloumma N° 11825 et La libération N° 9317 du 13 au 16 mai 2021;

A cet effet, l'objet en arabe sera :

المواكبة و الدعم التقني المتعلقة بالدراسات التقنية الأولية لتهيئة داخل وخارج الموقع لمشروع الشطر الأول للمنطقة اللوجستكية زائدة باقليم ميدلت

Au lieu de :

المواكبة و الدعم التقني المتعلقة بالدراسات التقنية الأولية لتهيئة داخل وخارج الموقع لمشروع الشطر الأول للمنطقة اللوجستكية زائدة بعمالة ميدلت

Les autres informations restent inchangées.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau du Département des Ressources Humaines et des Affaires Générales de l'AMDL, et il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

N°4715/PA

CABINET AL ISTICHA-
RYA BOULZINI
SARL- SOUZNKA
Tel/Fax: 0537649573
GSM: 0668792975.
«BENOMAR METAL
COMPANY»
SOCIETE ANONYME
AU CAPITAL
DE 10 000 000,00 DH
SIEGE SOCIAL: DOUAR
LAATAYA, BLED BOUAL-
LAROUJ, BP 270
BOUZNKA 13100 BENS-
LIMANE.

RC : 3963 IF: 15229636
Les actionnaires de la société BENOMAR METAL COMPANY SA société anonyme au capital de 10 000 000,00 dirhams, sise à DOUAR LAATAYA, BLED BOULLAROUJ, BP 270, BOUZNKA et inscrite au RC de BENSLIMANE sous le numéro 3963, se sont réunis en Assemblée générale extraordinaire, sur convocation du conseil d'Administration. Ont décidé ce qui suit :

L'augmentation du capital social de la société :
L'augmentation du capital social de la société par incorporation de créances certaines liquides et exigibles des comptes courants des actionnaires pour un montant de 9 300 000,00 dhs et par l'apport en nature de l'actionnaire Mr.ABDELMAJID KADDOURI du terrain TF N° 25/14993 de la propriété dite (BOULLAROUJ) d'une superficie de 1 hectare 78 ares 69 centiares approuvée par L'AGE du 20/04/2021 pour un montant de 5 700 000,00 dh soit l'émission de 150 000 actions nouvelles pour atteindre Vingt Cinq millions (25.000.000,00) de dirhams DHS.

Le dépôt légal est effectué au secrétariat-Greffé du Tribunal de lere instance DE BENSLIMANE sous le N°285 RC N°3963.

N° 4721/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT GENERAL
D.B.M

AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° : 18/2021/C.A.S/PAZ
Le 24 Juin 2021 à 10 h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour : Reconstruction du dispensaire rural d'Imaddahen à la C.T de Bzou, Province d'Azilal Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Chef de la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma
Le prix d'acquisition des plans : Quinze dirhams (15,00 DH).
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Vingt cinq mille Dirhams, 00 Cts (25.000,00 DH).
L'estimation des couts des prestations établies par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million trente sept mille trois cent soixante trois dirhams, 57 Cts (1.037.363,57 DH).
Le contenu, la présentation

ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les envoyer par voie électronique dans le portail du marché publics ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Chef de la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province d'Azilal ;
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 4722/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT GENERAL
D.B.M
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT

N° : 19/2021/C.A.S/PAZ
Le 24 Juin 2021 à 11h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour : Réhabilitation du Dispensaire Rural Ait Salah-Ouaouizert à la C.T Ait Majden et Ouled Bouhakou à la C.T R'Fala, Province d'Azilal Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Chef de la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Huit mille Dirhams, 00 Cts (8.000,00 DH).
L'estimation des couts des prestations établies par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de : Trois cent trente sept mille trois cent soixante quinze dirhams, 20 Cts (337.375,20 DH).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les envoyer par voie électronique dans le portail du marché publics ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Chef de la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province d'Azilal ;
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement

de consultation.
N° 4723/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE SIDI BENNOUR
COMMUNE
DE ZEMAMRA
DIRECTION
DES SERVICES
SERVICE BUDGET ET
MATERIEL
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°: 06/2021/CZ

Le LUNDI 21/06/2021 à 10H30, il sera procédé, au siège de la commune de Zemamra, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres n° : 06/2021/CZ ayant pour objet: Location des cafés : A/C-1 , B/C-7 , B/C-12 et des locaux Commerciaux N° : A/C-6 , B/C-15, C/C-18 , Situés En Red de Chaussée du Complexe Résidentiel et Commercial Al Qods à la ville de Zemamra.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des marchés de la commune, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire pour chaque magasin est équivalent au loyer de trois mois selon le prix d'ouverture conformément au chapitre 7 du cahier des charges soit seize mille cinq cent dirhams 00 cts (16500,00 dhs) pour chaque magasin.
Le prix d'ouverture du loyer est fixé à cinq mille cinq cent , 00 cts (5 500,00dhs) pour chaque magasins.

Le concurrent retenu doit payer le montant forfaitaire prescrit au chapitre 18 du cahier des charges. Voir tableaux ci-dessus.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du cahier des charges.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer leurs plis auprès du service des marchés de la commune ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues au chapitre 9 du cahier des charges.
N.B : Pour plus d'information, le concurrent est tenu de se présenter au service du patrimoine de la commune.

N° 4724/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE SIDI BENNOUR
COMMUNE
DE ZEMAMRA
DIRECTION
DES SERVICES
SERVICE BUDGET ET
MATERIEL
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°: 07/2021/CZ

Le Lundi 21/06/2021 à 10H00, il sera procédé, au siège de la commune de Zemamra, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres n° : 07/2021/CZ ayant pour

objet : Location des locaux n° : 03, 04, 05, 06, 07 et 13 du stade de football municipal donnant sur Bd Mohamed VI à la ville de Zemamra.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des marchés de la commune, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire pour chaque magasin est équivalent au loyer de trois mois pour chaque magasin selon le prix d'ouverture conformément à la section 7 du cahier des charges.
L'estimation du coût (prix d'ouverture) pour chaque magasin est fixée à la somme de mille cinq cent (1500.00 dhs) comme indiqué au tableau au chapitre 2 du cahier des charges.
Le concurrent retenu doit payer le montant forfaitaire prescrit à la section 18 du cahier des charges.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du cahier des charges.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer leurs plis auprès du service des marchés de la commune ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues au chapitre 9 du cahier des charges.
N.B : Pour plus d'information, le concurrent est tenu de se présenter au service du patrimoine de la commune.

N° 4726/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la santé
Délégation Provinciale
de Berrechid
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 10/2020

Le 22/06/2021 à 10 Heures il sera procédé dans la salle de réunion du siège de la Délégation Provinciale du Ministère de la Santé à Berrechid, sis à Bd Moulay Ismail, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offre de prix pour «Maintenance et réparation des équipements de l'imagerie médicale relevant de la délégation du ministère de la santé à la province de Berrechid.
Lot n°1: Maintenance préventive et curative de l'Appareil de radiologie numérique micro dose pour la tuberculose de marque : ADANI, modèle : PULMOSCAN CABIN.
Lot n°2: Maintenance préventive et curative de MAMMOGRAPHE de marque : GMI, modèle : LAMBDA.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des Marchés de la Délégation Provinciale du Ministère de la Santé à Berrechid, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

N° 4725/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE SIDI BENNOUR
COMMUNE
DE ZEMAMRA
DIRECTION
DES SERVICES
SERVICE BUDGET ET
MATERIEL
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N°: 08/2021/CZ

Le Mercredi 23/06/2021 à 10H00, il sera procédé, au siège de la commune de Zemamra, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres n° : 08/2021/CZ ayant pour objet: Vente du lots n° :A12 se situant derrière les lots donnant sur la Route Régionale N°202 sis à la zone industrielle à la ville de Zemamra (2ème catégorie).
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des marchés de la commune, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Trente mille Dirhams,00 Cts (30 000,00 DH).
L'estimation du coût (prix d'ouverture) pour le lot est fixée à la somme suivante : Deux mille cinq cent Dirhams, par mètre carré (2500,00 DH / m2).
Le concurrent retenu doit payer un montant supplémentaire de 10% de son offre comme frais de publicité et de vente (Section 12

du cahier de charge).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du cahier des charges et ses annexes n° 01 et n° 02.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer leurs plis auprès du service des marchés de la commune ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le chapitre 04 du cahier de charge.
N.B : Pour consulter le plan de lotissement ou visiter les lots objet de l'appel d'offre, le cas échéant, le concurrent est tenu de se présenter au service du patrimoine de la commune.

N° 4727/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la santé
Délégation Provinciale
de Berrechid
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 08/2021/BG

Le 22 JUIN 2021 à 10Heures, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Gouverneur de la préfecture d'Inezgane Ait Melloul, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix ayant pour objet: Installation des bornes hydraulique au siège de la Préfecture Inezgane Ait Melloul. Le dossier d'appel d'offres, peut être retiré auprès de la Division du Budget et des Marchés de la Préfecture d'Inezgane - Ait Melloul ou le télécharger à partir du Portail des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma.
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 35.000,00 Dhs (Trente cinq mille Dirhams).
- L'estimation du coût des prestations objet de l'appel d'offres est fixée à la somme de : 1.132.515,60 Dhs TTC (Un million cent trente-deux mille cinq cent quinze dirhams 60 centimes toute taxe comprise).
Le contenu, le dépôt ainsi que la présentation des dossiers des concurrents, doivent être conformes aux dispositions des articles-27, 29, 31 et 148 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada-I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent:
-Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Division du Budget et des Marchés de la Préfecture d'Inezgane Ait Melloul.
-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
-Soit les remettre, séance tenante, au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les transmettre par voie électronique au portail des marchés publics
Les catalogues, prospectus ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau d'ordre de la division du budget et des marchés avant le 21 Juin 2021 à 16H 30Mn.(Heure limite pour le dépôt)
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-09 du Règlement de consultation.

N° 4728/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PREFECTURE D'INEZ-
GANE AIT MELLOUL
SECRETARIAT GENERAL
DIVISION DU BUDGET
ET DES MARCHES
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 08/2021/BG

Le 22 JUIN 2021 à 10Heures, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Gouverneur de la préfecture d'Inezgane Ait Melloul, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix ayant pour objet: Installation des bornes hydraulique au siège de la Préfecture Inezgane Ait Melloul. Le dossier d'appel d'offres, peut être retiré auprès de la Division du Budget et des Marchés de la Préfecture d'Inezgane - Ait Melloul ou le télécharger à partir du Portail des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma.
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 35.000,00 Dhs (Trente cinq mille Dirhams).
- L'estimation du coût des prestations objet de l'appel d'offres est fixée à la somme de : 1.132.515,60 Dhs TTC (Un million cent trente-deux mille cinq cent quinze dirhams 60 centimes toute taxe comprise).
Le contenu, le dépôt ainsi que la présentation des dossiers des concurrents, doivent être conformes aux dispositions des articles-27, 29, 31 et 148 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada-I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent:
-Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Division du Budget et des Marchés de la Préfecture d'Inezgane Ait Melloul.
-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
-Soit les remettre, séance tenante, au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les transmettre par voie électronique au portail des marchés publics
Les catalogues, prospectus ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau d'ordre de la division du budget et des marchés avant le 21 Juin 2021 à 16H 30Mn.(Heure limite pour le dépôt)
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-09 du Règlement de consultation.

N° 4728/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PREFECTURE D'INEZ-
GANE AIT MELLOUL
SECRETARIAT GENERAL
DIVISION DU BUDGET
ET DES MARCHES
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 08/2021/BG

Royaume du Maroc
Ministère
de l'Agriculture,
de la Pêche Maritime, du
Développement Rural et
des Eaux et Forêts
Département des Eaux
et Forêts.
Direction Régionale des
Eaux Forêts et de la Lutte
Contre la Désertification
de Rabat- Salé-
Zemmour-Zaers.
Direction Provinciale
des Eaux et Forêts
et de la Lutte Contre la
Désertification de Rabat
Avis d'appel d'offres
ouvert

n°52/2021/DPEFLCD-Rbt
Le 22/06/2021 à 10H00, il
sera procédé, dans les bu-
reaux de la Direction Pro-
vinciale des Eaux et Forêts
et de la Lutte Contre la Dé-
sertification de Rabat sis à
Km 8,3 Avenue Mohamed
VI, Dar Essalam, Rabat à
l'ouverture des plis relatifs
à l'appel d'offres sur offres
de prix, pour la prestation
de gardiennage de la forêt
urbaine de la ceinture
verte de Rabat relevant de
la Direction Provinciale
des Eaux et Forêts et de la
Lutte Contre la Désertifica-
tion de rabat- deuxième
tranche.

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au Bureau
d'ordre de la Direction
Provinciale des Eaux et For-
êts et de la lutte Contre la
Désertification de Rabat sis
à Km 8,3 Avenue Moha-
med VI, Dar Essalam,
Rabat, il peut également
être téléchargé à partir du
portail des marchés pub-
lics à partir de l'adresse
électronique suivante :
www.marchespublics.gov.
ma.

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
: cinquante mille (50

000,00) dirhams.
L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée
à la somme de cinq cent
trente mille deux cent
trente-huit dirhams qua-
tre-vingt-seize centimes
(530.238,96) Dhs TTC.

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 27,
29 et 31 du décret n°
2.12.349 relatif aux mar-
chés publics.

Les concurrents peuvent :
• Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le Bu-
reau d'Ordre de La
Direction Provinciale des
Eaux et Forêts et de la lutte
Contre la Désertification
de Rabat sis à Km 8,3 Ave-
nue Mohamed VI, Dar Es-
salam, Rabat;
• Soit les envoyer par
courrier recommandé avec
accusé de réception au bu-
reau précité ;
• Soit les remettre au pré-
sident de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis;
• Soit les déposer par voie
électronique.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 10 du règle-
ment de consultation.

N° 4734/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Wilaya Région casa
blanca- settat Province
de Settat
Cercle d'el brouj
Kaidat beni meskine
charkia
Commune Ouled Fares
ELHalla
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX

N° :01/2021
Le 25 juin 2021 à 10
heures 30 minutes, il sera
procédé dans le bureau de
président de la commune
d'Ouled Fares El Halla
(Salle des réunions) à l'ou-
verture des plis relatifs à
l'appel d'offres ouvert sur
offres de prix portant sur :
ELECTRIFICATION 1ère
CATEGORIE DE 09
FOYERS RELEVANT DE
LA COMMUNE DE
OULED FARES EL
HALLA.

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré gratuite-
ment au Service des Mar-
chés de la commune
d'Ouled Fares El Halla, il
peut être également télé-
chargé à partir du portail
des marchés de l'Etat
www.marchespublics.gov.
ma

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
: 15 000,00(quinze milles
dhs).

L'estimation des coûts des
prestations établies par le
maître d'ouvrage est fixée
à la somme de :
438 713 dh 40 cts(Quatre
cent trente huit mille sept
cent treize dhs 40 cts.)

Le contenu ainsi que la
présentation des dossiers
des concurrents doivent
être conformes aux dispo-
sitions des articles 27, 29 et
31 du décret n° 2.12-349 re-
latif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer, par courrier
recommandé avec accusé
de réception au Service des
marchés de la commune
d'Ouled Fares El Halla.
- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis au Service
des marchés de la com-
mune ouled fares el halla,
- Soit les remettre au Pré-
sident de la commission
d'appel d'offres au début

de la Séance et avant l'ou-
verture des plis.

- Soit transmettre, par voie
électronique via le Portail
Marocain des Marchés Pu-
blics.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
à l'article 9 et 10 du règle-
ment de consultation.

Les Concurrents installés
au Maroc doivent produire
la copie légalisée du certi-
ficat d'agrément délivré
par les services de l'ONEE
et relatif aux travaux de la
basse et moyenne tension
MT – BT .

N° 4735/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE OUEZZANE
CERCLE OUEZZANE
COMMUNE SIDI
REDOUANE
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°4/2021

Le : 23/6/2021 à partir de
11 H00 heures, il sera pro-
cédé, dans la salle de réu-
nion de la Commune
Territoriale Sidi Redouane
à l'ouverture des plis rela-
tifs à l'appel d'offres ou-
vert sur offres de prix pour
:CHEMINS VICINAUX ET
PISTES : Entretien des
Pistes à la commune de
sidi Redouane.

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au service
technique de la Commune
de Sidi Redouane , il peut
être également téléchargé à
partir du portail des mar-
chés de l'état www.mar-
chespublics.gov.ma
Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
: 10.000,00 Dhs
L'estimation des coûts des

prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée
à la somme de 499152,00
Dhs .

Le contenu ,la présenta-
tion ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des arti-
cles 27 et 29 et 31 du décret
n° 2-12-349 du 20-03-2013
relatif aux marchés pu-
blics.

Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer par courrier
recommandé avec accusé
de réception au bureau
précité

- Soit déposer contre ré-
cépissé leurs plis au ser-
vice des marchés de la
Commune Sidi Redouane .

- Soit les remettre au pré-
sident de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.

- Soit les déposer par
voie électronique dans le
portail des marchés pu-
blics : http://www.mar-
chespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par le règlement de consul-
tation.

N° 4736/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE OUEZZANE
CERCLE OUEZZANE
COMMUNE
SIDI REDOUANE
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°3/2021

Le : 28/6/2021 à partir de
11H00heures, il sera pro-
cédé, dans la salle de réu-
nion de la Commune
Territoriale Sidi Redouane
à l'ouverture des plis rela-

tifs à l'appel d'offres ou-
vert sur offres de prix pour
:CHEMINS VICINAUX ET
PISTES : Entretien des
Pistes à la commune de
sidi Redouane.

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au service
technique de la Commune
de Sidi Redouane , il peut
être également téléchargé à
partir du portail des mar-
chés de l'état www.mar-
chespublics.gov.ma

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
: 10.000,00 Dhs

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée
à la somme de 382560,00
Dhs .

Le contenu ,la présenta-
tion ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 27
et 29 et 31 du décret n° 2-
12-349 du 20-03-2013 re-
latif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au
bureau précité

- Soit déposer contre ré-
cépissé leurs plis au ser-
vice des marchés de la
Commune Sidi Redouane .

- Soit les remettre au pré-
sident de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.

- Soit les déposer par
voie électronique dans le
portail des marchés pu-
blics : http://www.mar-
chespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par le règlement de consul-
tation.

N° 4737/PA

Royaume du Maroc
وزارة الزراعة والصيد البحري والتنمية الريفية والمياه والغابات
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
قطاع المياه والغابات
Département des Eaux et Forêts
La Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Rhamna

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 05/2021/DPEFLCD/Rh du 24/06/2021
Relatif à l'Amodiation du droit de chasse Touristique dans le lot 01:

Le 24/06/2021 à 11:00 heures, il sera procédé dans la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Rhamna à l'ouverture des plis relatifs aux amodiations du droit de chasse associative dans le lot ci-après cité :

Numéro du lot	Collectivité territoriale	Dénomination du lot	Superficie approximative (ha)	Type de Gibier
01	Old Imoul et Lamharra	Belgarn	1200	Gibier migrateur

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au siège de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte contre la désertification de Rhamna- Quartier Riad Ben guérir.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **dix mille dirhams (10.000,00)**.
L'appel d'offres est ouvert aux associations de chasse légalement constituées et dont les statuts sont conformes aux statuts type des associations cynégétiques, affiliées à la Fédération Royale Marocaine de Chasse et ne disposant pas d'un lot de chasse pour le même type de gibier objet du présent appel d'offres.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Rhamna.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Rhamna.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Le dossier est constitué des documents cités dans l'article 05 du cahier des prescriptions spéciales.

N°4739/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
Département des Eaux et Forêts
Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Haut Atlas
Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification d'Essaouira

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 09/2021/DPEFLCD.ES
-SEANCE PUBLIQUE-

Le 23/06/2021, à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification d'Essaouira à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant les lots suivants : Travaux d'amélioration sylvo-pastorale sur 93 Ha, dans le périmètre dénommé Sidi Ahmed Ou M'Barek 3, forêt de Tamaran Sud, Commune territoriale de Sidi Ahmed Ou M'Barek, Province d'Essaouira

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au **Bureau de Comptabilité** de la Direction Provinciale Des Eaux Et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification d'Essaouira, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à : Douze mille dirhams (12.000,00 Dhs)

L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage est fixée à : Quatre cent cinquante quatre mille six cent huit dirhams (454.608,00 Dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
• soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;
• soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification d'Essaouira;
• soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
• Conformément à l'article 7 de l'arrêté du ministère de l'économie et des finances n°20-14 du 8 di-Kaada 1435 (4 septembre 2014), les concurrents peuvent, soit transmettre leurs dossiers par voie électronique au maître d'ouvrage, soit les déposer sur support papier dans les conditions prévues par l'article 31 du décret n°2-12-349 susvisé

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Les concurrents doivent fournir une copie certifiée conforme à l'originale du certificat de qualification et classification des entreprises intervenant dans le secteur forestier conformément au tableau ci-dessous :

Secteur	Qualifications exigées	Catégorie
1	1.4	1 à 4

N°4738/PA

Sport

Emery le spécialiste emmène Villarreal à la victoire sur Manchester United



Au terme d'une séance de tirs au but achevée par les gardiens, Villarreal et son entraîneur Unai Emery, spécialiste des finales de Ligue Europa, ont terrassé Manchester United (1-1, 11-10 aux tirs au but), mercredi à Gdansk.

Les Red Devils, qui ont dominé assez largement la majeure partie du match, pourront s'en vouloir et n'offrent donc pas à Monaco une place directe en phase de poules de la C1 la saison prochaine.

Pour Emery, c'est un quatrième sacre en cinq finales, après le triplé réalisé avec Séville (2014, 2015, 2016) et la finale perdue en 2019 avec Arsenal. Il devient le premier entraîneur à remporter quatre fois ce trophée et prend une belle revanche après ses passages ratés au Paris SG et avec les Gunners.

Pour Ole Gunnar Solskjær, en re-

vanche, la défaite est amère et il n'échappera pas à quelques questions sur sa gestion de cette finale.

On lui promettait, avant le match, un choix cornélien pour ses ailiers entre Paul Pogba, Mason Greenwood et Marcus Rashford.

Le Norvégien pensait avoir contourné l'écueil en faisant reculer le Français à un poste de milieu axial gauche qu'il affectionne moins.

Mais la prestation décevante de Rashford, qui n'a pas réussi grand-chose, a souligné l'absence d'alternatives sur le banc, un mal récurrent et à corriger d'urgence chez les Red Devils, s'ils veulent viser plus haut.

En l'absence de Harry Maguire, blessé à une cheville, on savait également la défense des Red Devils, avec sa charnière Victor Lindelöf-Eric Bailly fragilisée.

Et malgré une première demi-

heure assez largement dominée par les Anglais, face à un Villarreal très dense dans l'axe mais dont les transitions offensives étaient grippées, ce n'est pas une surprise que l'ouverture du score soit venue sur un coup de pied arrêté.

Un marquage très lâche de l'arrière-garde anglaise, une course parfaite et une reprise tout en touchant de Gerard Moreno, juste hors d'atteinte de David De Gea, a donné l'avantage aux Jaunes (1-0, 29e).

Il s'agissait du 30e but de la saison, toutes compétitions confondues, pour l'attaquant espagnol qui a rejoint l'Italien Giuseppe Rossi en tête des meilleurs buteurs de l'histoire du club valencien avec 82 buts.

Si les débats se sont ensuite ré-équilibrés jusqu'à la pause, l'ouverture du score n'avait pas de quoi troubler United, habitué à courir après le score.

En Premier League cette saison, le cas de figure s'est présenté 17 fois et à 10 reprises ils ont fini par l'emporter, pour un nul et six défaites.

Ils sont repartis à l'assaut du but adverse et sur un corner repoussé, mais repris par Rashford à l'entrée de la surface, le ballon détourné par un défenseur est revenu dans les pieds de Cavani qui n'a eu qu'à pousser le ballon au fond (1-1, 55e), avant d'attendre de longues secondes que la VAR et l'arbitre français Clément Turpin confirment qu'il n'était pas hors-jeu pour laisser éclater sa joie.

Pas aidé par le choix de leur entraîneur d'attendre la première partie de la prolongation pour faire son premier changement, alors que Emery avait fait ses deux derniers à la 88e, United s'est épuisé dans une domination stérile en seconde période.

Lors de la prolongation, Villarreal

semblait le plus à même de porter le coup fatal, mais entre deux équipes ayant fait cinq fois 0-0 sur leurs cinq confrontations précédentes, il était dit qu'il n'y aurait pas de vainqueur dans le jeu.

La séance de tirs au but a été interminable, les onze Espagnols trompant un David De Gea qui a donc encaissé les 36 derniers penalties ou tirs au but qui lui ont été adressés.

Comble de malheur pour le portier qui a connu une saison mouvementée, sa frappe trop molle sur la gauche de son alter ego Geronimo Rulli a été facilement détournée, privant son équipe d'un premier trophée depuis 2017.

C'était une victoire en Ligue Europa, sous les ordres de José Mourinho. Quant à Villarreal, son premier trophée majeur lui offre une place en C1, au lieu de la Ligue Europa.

Zidane a signifié son départ au Real Madrid

Zinédine Zidane a annoncé mercredi au Real Madrid et à ses joueurs qu'il quittait son poste d'entraîneur, affirmant deux médias espagnols dans la nuit de mercredi à jeudi.

"La décision est définitive et l'entraîneur français l'a communiquée ce mercredi aux dirigeants du club et à l'équipe", écrit sur son site internet le quotidien sportif *As*, sous le titre "Zidane quitte le Real", sans préciser ses sources.

Marca, l'autre grand journal sportif basé dans la capitale espagnole, titre dans le même sens en s'appuyant sur une information révélée par le journaliste italien Fabrizio Romano sur son compte Twitter, qui a écrit: "Le Real Madrid et Zinédine Zidane publieront tous deux une déclaration officielle dans les heures / jours à venir pour annoncer qu'ils se séparent. Zidane part à 100%".

"Zinédine Zidane ne sera plus l'entraîneur du Real Madrid", avance également de son côté la

radio Cadena Ser sur son site.

Le Français, sous contrat jusqu'au 30 juin 2022 mais annoncé sur le départ par la presse espagnole depuis un certain temps, avait indiqué samedi soir qu'il discuterait avec le Real au sujet de son avenir dans les "prochains jours".

Son équipe a cédé sa couronne de champion d'Espagne à l'Atlético Madrid, et le Real n'a remporté aucun trophée cette saison.

Le champion du monde 1998 et d'Europe 2000 a connu une première expérience de deux saisons et demi couronnées de succès (janvier 2016-mai 2018) avec notamment le triplé en Ligue des champions, et un retour réussi en mars 2019 avec les titres glanés en Liga et en Supercoupe d'Espagne en 2020.

Le 31 mai 2018, il avait annoncé son départ du Real cinq jours après le troisième sacre consécutif glané en Ligue des champions, un exploit jusqu'alors inédit.

L'ambitieux Conte dit "ciao" à l'Inter championne

Antonio Conte refuse la cure d'austérité: en désaccord avec une baisse des ambitions de l'Inter Milan, le bouillant entraîneur s'est mis d'accord mercredi pour résilier son contrat avec le club, tout frais champion d'Italie mais désormais désireux de réduire son train de vie.

Arrivé en 2019 sur le banc nerazzurro, Conte (51 ans) restera comme le technicien qui a brisé début mai la mainmise de la Juventus, nonuple championne en titre, et guidé l'Inter vers son 19e scudetto, le premier depuis 2010.

Mais le torchon brûlait avec ses dirigeants depuis plusieurs semaines et l'ancien sélectionneur italien (2014-2016), plus gros salaire du club, a fini par rompre son contrat qui courait jusqu'en 2022, sur fond de désaccord avec le propriétaire chinois Suning.

"L'Internazionale Milan annonce avoir scellé la résiliation par accord mutuel du contrat de l'entraîneur Antonio Conte", a sobrement écrit le club dans un communiqué. "Conte restera pour toujours dans l'histoire de notre club."

En laissant partir son technicien, l'Inter va d'ores et déjà faire quelques économies: selon Sky Sport, Conte aurait obtenu 7 millions d'euros en compensation de sa dernière année de contrat, alors qu'il devait percevoir un salaire annuel de 11 ou 12 millions d'euros.

Plusieurs noms possibles ont été évoqués pour reprendre le flambeau sur le banc nerazzurro, à commencer par Simone Inzaghi (Lazio Rome) ou Massimiliano Allegri, l'ancien entraîneur de la Juventus (2014-2019) également convoité par les dirigeants de la Juve en cas de départ d'Andrea Pirlo.

Entraîneur ultra-exigeant au regard clair et à la tignasse sombre, Conte quitte Milan au sommet de la Serie A, après avoir décroché son quatrième scudetto comme technicien (après trois sacres conquis sur le banc de la Juve, outre un titre de champion d'Angleterre à Chelsea, notamment).

Malgré de fortes tensions avec les dirigeants intéressés – il avait déjà menacé de claquer la porte à l'été 2020 – et des déceptions (2 éliminations en phase de poules de Ligue des cham-

pions), la greffe Conte a pris à Milan.

La première saison a été celle des promesses avec une deuxième place en Serie A derrière la Juve et une finale de Ligue Europa perdue d'un rien contre Séville (2-3). La seconde fut celle de la consécration avec ce 19e scudetto, décroché par une équipe à l'image de son entraîneur, devenue au fil des matches de plus en plus compacte et aimantée par la victoire.

Celui qui se définit comme un "marteau" a répercuté sa culture de la gagne à tous les étages du club et totalement reconstruit l'équipe avec des joueurs qu'il a fait grandir (Lukaku, Barella, Martinez) et d'autres qu'il a, parfois non sans mal, remodelés à sa façon (Eriksen, Perisic).

Mais ces joueurs-là seront-ils encore à l'Inter la saison prochaine ?

A l'origine du départ de Conte, il y a les graves difficultés financières du club qui risquent de déboucher sur un grand chambardement à l'intersaison. Difficilement acceptable pour le fougueux entraîneur, qui rêvait d'entretenir la dynamique victorieuse de l'équipe.



La nouvelle liste de Halilhodzic

Le sélectionneur national Vahid Halilhodzic vient d'annoncer la liste des joueurs retenus pour les deux prochains matches amicaux que disputera l'ÉN contre le Ghana, le 8 juin, et le Burkina Faso, le 12 dudit mois au Complexe sportif Moulay Abdellah de Rabat.

Ci-après la liste des 26 internationaux convoqués :

Gardiens de but : Yassine Bounou (FC Séville-Espagne), Mounir El Kajoui (Hatayspor-Turquie), Anas Zniti (Raja) et Ahmed Réda Tagnaouti (WAC).

Défenseurs : Sofiane Chakla (Getafe-Espagne), Jawad El Yamiq (Real Valladolid-Espagne), Ghanem Saïss (Wolverhampton-Angleterre) et Nayef Aguered (Stade Rennais-France).

Arrières : Achraf Hakimi (Inter Milan-Italie), Samy Mmae (Ferencvárosi TZ-Hongrie), Ayoub El Amloud (WAC), Adam Massina et Achraf Lazaar (Watford-Angleterre).

Milieux : Yahya Jabrane (WAC), Sofyan Amrabat (Fiorentina-Italie), Aymen Berkouk (Eintracht Frankfurt-Allemagne), Adel Taarabet (SL Benfica-Portugal), Sélim Amalleh (Standard de Liège-Belgique) et Ilias Chair (Queens Park Rangers-Angleterre).

Attaquants : Hakim Ziyech (Chelsea-Angleterre), Sofiane Rahimi (Raja), Achraf Bencharki (Zamalek SC-Egypte), Mounir El Haddadi et Youssef En Nseyri (FC Séville-Espagne), Zakaria Aboukhallal (AZ Alkmaar-Pays-Bas) et Ayoub El Kaabi (WAC).

Supercoupe d'Afrique

La RSB en quête d'un exploit à Doha

Le stade Jassem Ben Hamed à Doha abritera, ce soir à partir de 16 heures, le match de la Supercoupe d'Afrique qui opposera les Egyptiens d'Al Ahly, lauréats de la Ligue des champions, aux Marocains de la Renaissance de Berkane, vainqueurs de la Coupe de la Confédération.

Une opposition que les Berkanis abordent avec le costume d'outsider devant un adversaire qui a déjà remporté ce trophée à six reprises dont celui de 2006 aux dépens de l'ASFAR. Sur le papier, il est vrai que le National du Caire, demi-finaliste de l'actuelle Ligue des champions, part avec les faveurs des pronostics mais cette donne ne devrait pas entamer le mental du contingent berkanien dépêché au grand complet et qui, en un match au finish, reste outillé pour s'imposer et s'adjuger le joli chèque de 200.000 dollars promis par la CAF au vainqueur au lieu de 150.000 dollars devant être attribués au club perdant.

Dans une déclaration à la presse qatarie, l'entraîneur de la RSB, Juan Pedro Benali, se dit confiant, faisant part de sa parfaite connaissance du style de jeu de l'adversaire. Ajoutant que ses pouillains doivent être concentrés au maximum pour saisir les quelques opportunités qui vont se présenter.

Pour ce match, la présence du public a été autorisée à hauteur de 30% de la capacité du stade. Ainsi, la RSB devrait être soutenue par



2.500 spectateurs, nombre auquel aura droit également l'équipe d'Al Ahly, ce qui donnera plus de piment à ce choc qui sera sifflé par un trio d'arbitrage algérien conduit par Mostapha Ghorbal, secondé par Abdelkhalak Chiali et Makrane Karari, au moment où la tâche de quatrième referee a été confiée à Jean Jacques Ngabo Ndala de la République démocratique du Congo.

Un match de Supercoupe bien particulier pour l'international marocain d'Al Ahly, Badr Benoun, qui retrouvera la RSB, club où il avait

affûté ses armes lors de la saison 2014-2015, à titre de prêt.

La Renaissance de Berkane, dont les performances fonctionnent en dents de scie en championnat, parviendra-t-elle à être le quatrième club marocain à décrocher ce trophée après le Raja en 2000 et 2019, le Moghreb de Fès en 2012 et le Wydad en 2018 ? Bon vent en tout cas pour la RSB en quête d'un troisième titre après la Coupe du Trône en 2018 et la Coupe de la Confédération en 2020.

Mohamed Bouarab

Divers

CAN de beach-soccer

La sélection nationale de beach-soccer s'est imposée, mercredi à Saly (Sénégal), sur le score de 4-3 face à l'Égypte, en match comptant pour la dernière journée de la phase des groupes de la Coupe d'Afrique des nations (CAN), une victoire qui ouvre aux Marocains la voie des demi-finales de cette compétition continentale.

Les buts ont été l'œuvre de Rabi Aboutalbi, auteur d'un doublé, Nassim El Haddaoui et Driss Ghanam, côté le marocain et Hossam Salama, Hassan Mohamed et Ahmed Eshahat, pour les Egyptiens.

Dans le groupe B, le Maroc rejoint ainsi en demi-finale du tournoi qui se déroule du 23 au 29 mai, le Mozambique qui a réussi un parcours sans faute en gagnant les trois matches du premier tour.

La deuxième affiche de la journée a opposé deux équipes du groupe A, le Sénégal, tenant du titre et pays hôte, et la Tanzanie qui participe à la CAN de beach-soccer pour la seconde fois consécutive. Le match a été remporté (3-1) par les Sénégalais.

Les matches des demi-finales opposeront, vendredi, le Maroc au Sénégal, et le Mozambique à l'Ouganda.

Basketball Africa League

L'AS Salé a été battue, mercredi à la salle Arena de Kigali, par l'équipe angolaise de Petro Luanda, en match comptant pour les quarts de finale de la première édition de la Basketball Africa League (BAL), qui se tient du 16 au 30 mai. L'AS Salé a été battue par la formation angolaise sur le score de 72-79.

Au premier tour, l'équipe du Bouregreg avait terminé deuxième du groupe B avec 5 points, derrière Petro Luanda (6 pts).

Lors de la première et la deuxième journées, l'AS Salé avait battu les Forces armées et police (FAP) du Cameroun sur le score de 87-84 et la formation de l'AS Police du Mali (88-79), avant de s'incliner face à Petro Luanda sur le score de 78-97.

Botola Pro D1

D'une victoire à l'autre pour le Wydad

Le Wydad de Casablanca (WAC) a pris le meilleur sur le Maghreb de Fès (MAS) par 2 buts à 0, mercredi au Complexe sportif Mohammed V de Casablanca, en match comptant pour la 20^e journée de la Botola Pro D1 « Inwi » de football.

Le WAC s'est imposé grâce à des buts du Libyan Muayad Ellafi (50^e) et de Mohammed Ounajem (82^e).

Cette victoire permet aux Rouge et Blanc de consolider leur fauteuil de leader avec 37 points, avec quatre longueurs d'avance sur le Raja de Casablanca, qui devait se déplacer jeudi à Mohammedmedia pour y affronter le Chabab local, sachant que l'autre match programmé jeudi devait opposer le CAYB au MAT.

Quant à l'Ittihad de Tanger (IRT), il s'est imposé face à la Renaissance de Zemama (RCAZ) sur le score de 2 buts à 0, en match disputé au Grand stade de Tanger. Les Tangérois Pont emporté grâce à des buts signés Taoufik Ijrouten (45+2^e) et Abdellatif Akhrif (81^e).

L'AS FAR et le Rapide Oued Zem (RCOZ) ont fait match nul, un but partout au Complexe sportif Prince Moulay Abdellah de Rabat. Les Militaires ont ouvert la marque par Mohamed El Majhed (16^e, c.s.c.), alors que le RCOZ a égalisé par Mohamed

Rouhi (22^e).

Bonne opération du Difaâ El Jadida (DHJ) qui a battu le FUS de Rabat par 3 buts à 1 au stade El Abdi à El Jadida. Les buts des Doukkalis ont été marqués par Mehdi Qarnas (45^e), Yassine Dahbi (49^e) et le Kényan Masoud Joma Choka (86^e), alors que le FUS a réduit l'écart par l'entremise de Naoufal Zerhouni (53^e).

Il convient de rappeler que le match qui a ouvert, mardi, le bal de cette journée a tourné à l'avantage de l'POCS qui a disposé à domicile du HUSA par 1 à 0, but de Salaheddine Benychou à la 30^e minute de jeu.

A noter qu'avant de laisser place à la mise à jour du calendrier de la Botola, le championnat se poursuivra en cette fin de semaine pour le compte de la 21^e journée. Trois matches sont programmés samedi, à savoir RCAZ-DHJ, MAS-OCs et RCOZ-IRT, et quatre dimanche : MCO-SCCM, FUS-WAC, RCA-FAR et MAT-HUSA. Quant à la rencontre RSB-CAYB, elle a été reportée au mercredi 9 juin prochain en raison de l'engagement continental de la formation berkanien qui défilera ce vendredi à Doha l'équipe égyptienne d'Al Ahly pour le compte de la Super Coupe d'Afrique.

Championnat Pro D2

L'heure de vérité approche

La 24^e journée du championnat national de football Botola Pro D2 Inwi se déroulera en cette fin de semaine et sera déterminante pour la suite de l'exercice.

Les deux premiers matches programmés ce vendredi opposeront l'UTS au CJBG et le RBM à l'OCK. Les Mellalis, huitièmes au classement avec 30 points, ne sont pas à l'abri de la relégation, et leur mission ne sera pas facile face à l'OCK, dauphin, et qui n'aura d'yeux que sur la victoire pour rester dans le peloton de tête.

L'autre rencontre ne manquera pas d'intérêt non plus puisque l'UTS cherchera à s'imposer sur son terrain face à Benguerir pour assurer son maintien le plus tôt possible.

Pour ce qui est de samedi, en dehors de la rencontre entre l'ASS et le RAC, deux équipes qui occupent pratiquement la même place, les autres matches seront captivants aussi bien pour le haut que le bas du tableau.

La lanterne rouge, le WST, recevra le leader et n'aura pas droit à l'erreur. Un autre faux pas serait le signe du début de la fin,

alors que de l'autre côté, avec un parcours très probant, la Jeunesse Salmi ne compte pas céder son fauteuil de leader et veut continuer sa marche vers la montée.

L'autre confrontation mettra aux prises le KACM et l'Olympique Dehira. Même cas de figure puisque les Marrakchis, treizièmes au classement avec 25 points, ne sont pas encore sortis de l'auberge, et un autre résultat que la victoire face au troisième du classement enlèvera le Kawkab en bas du tableau.

Dimanche, le KAC jouera le cinquième du classement, le SM, et une nouvelle défaite risque de coûter cher aux Gherbauois. Le TAS, avant-dernier avec 21 points, ne sera pas mieux loti en recevant le WAF, quatrième avec 36 unités au compteur.

Enfin, le Chabab de Khénifra, quatorzième avec 25 points, recevra l'IZK dans un match équilibré. Les Khénifris peuvent faire pencher la balance de leur côté, d'autant que les derniers résultats de leur adversaire du jour ne sont pas probants.

Khalil Benmouya

Le livre

Après le goûter, je lui allume la télé et me rends à l'infirmière tapissée d'étagères avec des boîtes aux couleurs gaies contenant des pilules roses, bleues, blanches ou vert printemps. L'infirmière, hanches larges, visage rond, m'accueille en souriant. Comment elle garde sa bonne humeur dans un tel environnement, je n'en ai aucune idée.

- Oui, votre mère a un indice glycémique assez élevé. L'aspect des diabétiques type 2 est bien là. Les pieds gonflés en carapace de tortue. Des jambes maigres. Elle avait la taille épaisse, non ?

- Avant, oui. Et il est vrai qu'elle a toujours aimé le sucré.

- Elle a sans doute ce diabète depuis assez longtemps. Non soigné.

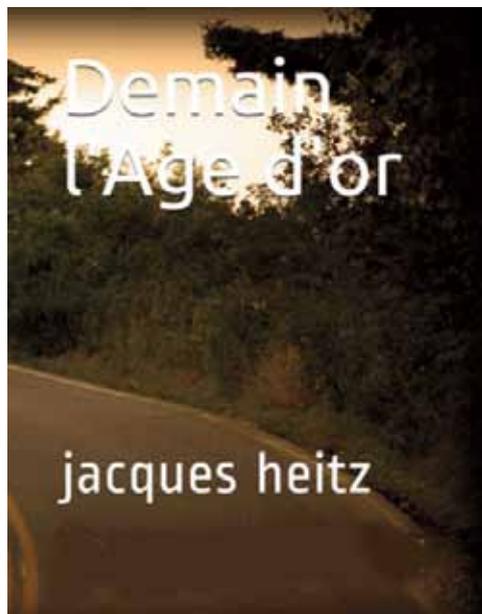
- Mes parents ne voyaient presque jamais de médecins. Pas de check up, pas d'analyses, pas de dépistage. Il lui faudra des piqûres d'insuline ?

- Non, un traitement oral suffira. Et elle devrait suivre un régime sans sucre.

- Mais c'est ce qu'elle préfère !

- On ne devrait pas trop l'embêter avec ça. Ce n'est plus la peine. A son âge... Qu'il lui reste quelques plaisirs dans l'existence.

- Alors, n'en parlez pas à ma sœur. Elle est un peu rigide et elle confisquerait toute sucrerie à ma mère. Elle se plaignait toujours



d'être fatiguée, il y a un rapport ?

- Eh oui ! Le diabète influence le tonus musculaire.

- Et moi qui la traitais de feignante ! Intérieurement, hein, je ne lui disais pas. Je l'ai surtout vue dans un fauteuil ma mère. Ainsi, c'était le diabète, pas la paresse.

- On ne devrait jamais juger les gens sans prescription médi-

cale, dit-elle en riant.

De retour dans la chambre, je vois que ma mère ne suit pas les jeux à la télé.

- Eteins donc. Tout ce bruit me fatigue. Et donne-moi mon plaid. Il fait tellement froid. Dis-moi (elle parle lentement, elle attend que les mots viennent, parfois ce sont les bons, parfois non) cette femme qui était avec

toi à Manosque, c'est ta sœur ?

- Ma sœur, c'est Liliane. Ta fille. Elle était avec nous, oui, à Manosque.

- Et alors cette femme, l'autre, comment elle s'appelle ? - Odile.

- C'est ta femme ? Vous dormez dans le même lit.

- Je suis divorcé depuis longtemps Maman. Non c'est une amie, une compagne.

- Une maîtresse ?

- Je n'aime pas ce mot. Elle n'est pas plus ma maîtresse que je ne suis son maître.

- Elle n'est pas un peu jeune pour toi ?

- Les hommes mûrissent tellement plus lentement que les femmes, tu sais. Et je suis très jeune de cœur. Ce qui fait que nous avons à peu près le même âge.

- Elle a un métier ?

- Elle s'occupe des petits oiseaux. - C'est un métier, ça ?

- Et comment ! Un beau métier. Ornithologue, ça s'appelle. Elle travaille à la fondation Audubon au Zwin, tu sais, à l'embouchure de l'Escaut.

- Naar Antwerpen.

- C'est ça, près d'Anvers. Tu reparles flamand, maintenant ? Odile soigne les oiseaux blessés ou mazoutés.

La conversation continue, parfois cohérente, parfois décousue, me donnant l'impression que son cerveau est un sac de

phrases secoué au hasard et dont les mots s'échappent dans le plus grand chaos. Moi qui voulais parler de son passé, éclairer les pans obscurs de sa biographie. Trop tard ? Je lui montre les lettres nouées d'un ruban rose. Elle me dit que ce n'est pas d'elle, ni de papa, alors que je reconnais leurs écritures sur les enveloppes. Je n'insiste pas, je les range dans l'armoire en ajoutant derrière les assiettes.

- Dis-moi, vous n'alliez pas beaucoup chez le médecin à Manosque.

- Le docteur corse qui était si bel homme, si bien habillé.

- Pasquini ? Il ne vous a jamais fait faire d'exams, d'analyses de sang ?

- Pourquoi ? Puisqu'on n'était pas malade. Il a juste dit que je ne devais pas me fatiguer. Et qu'il ne fallait pas me contrarier.

- Ben voyons ! Donc ce bel homme ne s'est jamais aperçu que tu étais diabétique ?

Je reste encore un peu, cherchant en vain à rassembler des bribes de sa vie, à mettre un peu d'ordre dans ses récits, à y retrouver un semblant de logique. J'en sors épuisé, poursuivi par son cri déchirant, au moment où je ferme la porte de sa chambre : Ne t'en va pas ! Ne m'abandonne pas ! Ne me laisse pas seule !

(A suivre)

Recettes

Salade de pâtes aux oeufs durs et au thon

Ingrédients :

Pour 6 personnes
500 g de petites pâtes
6 œufs durs
1 boîte de thon au naturel
1 oignon rouge
12 bâtonnets de surimi
Quelques olives
Quelques tomates cerises
1 citron
6 c. à soupe de mayonnaise
1 salade (mélange)
Sel & poivre

Les étapes :

1. Faites cuire les pâtes comme indiqué sur le paquet puis passez-les sous l'eau froide afin de les refroidir puis égouttez-les avant de les

réserver.

2. Écaillez les œufs durs et coupez-les en deux. Détaillez les bâtonnets de surimi en petits morceaux et coupez les tomates cerises en deux.

3. Dans un saladier, émiettez le thon à l'aide d'une fourchette et arrosez-le de jus de citron. Épluchez et émincez finement l'oignon rouge.

4. Lavez la salade puis essorez-la. Mélangez ensuite la salade, le thon, les pâtes, le surimi, les tomates cerises, les olives et l'oignon rouge.

5. Ajoutez la mayonnaise et assaisonnez de sel et poivre. Une fois bien mélangée, servez la salade de thon avec les œufs durs.

Bon appétit !



Un tigre en liberté retrouvé au Texas après une semaine de recherches

Un tigre qui avait déambulé la semaine dernière dans les rues de Houston au Texas, terrifiant les habitants, a été retrouvé samedi en bonne santé, a indiqué la police locale.

Le tigre du Bengale, baptisé "India" et âgé de neuf mois, a été récupéré auprès de la femme de son propriétaire, un jeune homme de 26 ans qui avait été vu l'emmenant dans sa voiture.

Le félin en liberté, doté d'un collier, avait été aperçu dimanche dernier errant dans les rues d'un quartier résidentiel de la ville, filmé par certains voisins ébahis de voir un tigre dans leur jardin.

L'animal a été récupéré par l'épouse du propriétaire qui a accepté de rendre l'animal à la police, a expliqué samedi soir Ron Borza, de la police de Houston, lors d'une conférence de presse.

Il n'a pas précisé où avait vécu le félin depuis sa disparition, soulignant que l'épouse "savait constamment où était le tigre".

India, qui est en "très bonne santé", devait être transféré dimanche dans un refuge pour animaux près de Dallas, a indiqué le policier.

Il a rappelé qu'il était illégal de posséder un tigre à Houston, contrairement à certains des comtés qui l'entourent.



"Vous ne devriez pas avoir un animal comme celui-ci chez vous", a expliqué Ron Borza. "Cet animal n'avait que neuf mois et il pesait déjà 80 kg, à l'âge adulte il peut faire jusqu'à 270 kg, il a encore ses griffes et peut faire beaucoup de dégâts".

"J'aimerais bien récupérer (ces animaux) et les placer dans un environnement sûr", a ajouté le commandant Borza. "Ils ne sont pas en sécurité dans un appartement ou dans une maison.

Ils doivent vivre avec d'autres animaux".

Le Texas est connu pour concentrer un nombre important de tigres en captivité. La loi de l'Etat permet d'en posséder, à condition de s'enregistrer et de s'assurer que l'animal soit enfermé.

En 2014, le WWF estimait que près de 5.000 tigres vivaient en captivité aux Etats-Unis, un nombre supérieur à la population mondiale de tigres sauvages.